Limay

www.ville-limay.fr

informations

Bulletin municipal • n° 219 • septembre-octobre 2009

Samedi 3 octobre.
Consultation locale contre le changement de statut de La Poste et sa privatisation

page 4 à 5

DOSSIER

Du nouveau à la déchetterie.

page 18 à 21

Souvenirs d'été *Page 22 à 25*

L'amicale de locataires est un moyen indispensable, *Page 10*

Travaux dans ville *Page 32 à 33*

Le point sur la rentrée avec Jackie Normand *Page 36*

Limay vue du ciel *Page 14 à 17*

Agenda

SEPTEMBRE

Exposition
Actuellement et jusqu'au 28 septembre

« Jeunes en Résistance 1940-1945 »

• « Prêtée par Le Musée de la Résistance Nationale, cette exposition propose un panorama des actions de la jeunesse en résistance.

> À la Médiathèque

Exposition
Actuellement et jusqu'au 30 octobre

L'Art dans tous ses états

• 13e édition. Une manifestation résolument tournée vers l'art contemporain.

> Centre d'exposition des Réservoirs. Entrée libre
Les groupes sont accueillis sur réservation.
Rens : Service Culturel au 01 34 97 27 03

Animation commerciale
Samedi 19 septembre

Loto

organisé par l'Association du Centre Commercial de la Source.

Art sur Seine
Samedi 19 septembre

« 5ème Ballad'Art »

• par l'Association 'Les Arts non solubles'.
> De 16h à 23h sur le chemin de hallage de Limay en bords de Seine.
Rens au 01 34 77 07 28 ou 01 30 98 45 87

Sortie nature
Dimanche 20 septembre

Brame du cerf

en forêt de Rambouillet
> Rendez-vous à 6h précise devant la mairie de Limay
Rens : au 01 34 77 00 56

Heure du Conte
Mercredi 23 septembre à 10h30

« Méli-mélo de contes »

(dès 5 ans)

> À la Médiathèque

Concert d'ouverture de la saison culturelle
Vendredi 25 septembre

RICHARD GOTAINER

> Salle municipale rue des Quatre Chemins
> 20h30
Entrée 14€ - Pré vente 10€
Tarif réduit 6€
Places limitées.
Renseignement et réservation au Service Culturel au 01 34 97 27 03

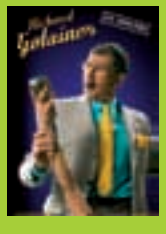

Lectures
Mardi 29 septembre à 15h30

Mémoires en partage

• par la Compagnie du Théâtre de l'Aurore
> À la Médiathèque

Musique
Mercredi 30 septembre

« Musicaloustiks »

• par Roger Cactus
Concert jeune public à partir de 6 ans

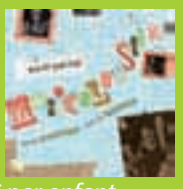

> Salle municipale - rue des Quatre Chemins
> 15h00.
Entrée 5€ adulte et 2,50€ par enfant

OCTOBRE

Samedi 3 octobre
Grande journée de consultation de la population contre le changement de statut de La Poste et sa privatisation

Voyage de nos Anciens
Du 3 au 10 octobre

Voyage à Seignosse

(Landes)
• organisé par le CCAS

Exposition
Du vendredi 2 au 28 octobre

« La Vie dedans-dehors »

• L'exposition présente à la fois le regard d'un architecte, sa démarche, son engagement et le témoignage des « Voyageurs » qui se battent pour préserver leur mode de vie en caravane et la liberté de voyager.

> À la Médiathèque

Foire à tout
Dimanche 4 octobre

Foire à tout

• par le Comité des fêtes
Inscription à la salle municipale du lundi 21 au samedi 26 septembre.
Rens. : au 06 16 07 79 80

Heure du Conte
Mercredi 7 octobre à 10h30

« Contes et Frissons »

(dès 5 ans)
> À la Médiathèque

Rencontre
Samedi 10 octobre de 15h à 16h

Les ArtsNonSolubles

• Venez découvrir les œuvres et les principes de fonctionnement de l'artothèque.

> À la Médiathèque

Spectacle
Mercredi 14 octobre :

« Drôle de frousse »

• par la compagnie « Les globe trottoirs »
Spectacle jeune public à partir de 6 ans

> Salle municipale - rue des 4 chemins
> 15h00
Entrée 5€ adulte et 2,50€ par enfant

Concert
Vendredi 16 octobre

Concert Tzigano Festif

• « Rageous Gratoons », « Jabul Gorba »

> Salle municipale rue des Quatre Chemins
> 20h30
Entrée 8€ - Pré vente 5€ - Demi-tarif 4€

Goûter des Anciens
Dimanche 18 octobre

Goûter des Anciens

> Salle municipale à partir de 15h.

Sortie nature
Dimanche 18 octobre

Les champignons

en forêt de Rambouillet
> Rendez-vous à 8h15 devant la mairie de Limay
Rens : au 01 34 77 00 56

Concert
Mardi 20 octobre

Concert de l'orchestre de la Police Nationale

• dans le cadre du projet de la « classe orchestre » du collège Albert Thierry

> Salle municipale rue des Quatre Chemins
> 20h30
Entrée libre

Concert
Mardi 27 octobre à 20h30

Djaïma, musique tzigane

> À la Médiathèque
Inscription obligatoire au 01 34 97 27 35

Contes
Mercredi 28 octobre à 15h

« Les Contes de la roulottes »

• de Djaïma
dès 4 ans
Inscription obligatoire au 01 34 97 27 35
> À la Médiathèque

Programme de la Semaine Bleue

du 19 au 25 octobre 2009
> sur Limay

mardi 20 octobre

Visite du port de Limay

> 10h00

mercredi 21 octobre, 14h00

Visite du site des Carrières

vendredi 23 octobre, 10h00

Atelier gravure

Inscriptions obligatoires au CCAS en Mairie. Tél. : 01.34.97.27.27

Sauf indication contraire, toutes les manifestations sont gratuites (entrée libre)

L'été de tous les contrastes

Les mois de juillet et août restent pour la ville des mois de très fortes activités. Nous profitons de cette période de vacances scolaires pour effectuer des travaux importants dans les écoles et dans les cours. Nous profitons du beau temps pour réaliser des travaux sur les routes, les ronds points, les parkings tout en pensant à la mise en sécurité de ces voies. C'est ainsi des centaines de milliers d'euros qui ont été investies pour améliorer la sécurité, le bien-être et les services au public.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal de nombreux exemples de ces travaux réalisés. Nous allons poursuivre notre programme de travaux jusqu'à la fin de l'année.

Pour le service Jeunesse, ce sont les mois d'intenses activités et donc les mois les plus chargés. La montée du chômage, la précarité et la grande détresse des familles amènent la ville à proposer toujours plus d'activités pour les jeunes de 3 à 25 ans pour les distraire et les occuper sainement.

Nous n'avons pas oublié les familles et notamment toutes celles qui ne partent pas en vacances, en organisant des voyages à la mer et des séances de cinéma en plein air.

Dans la même période, le gouvernement n'est pas resté inactif et a poursuivi sa politique de casse de tout ce qui fait la particularité et surtout la force de résistance à la crise en France.

Dépôt d'un projet de loi sur la Fonction Publique, projet de changement de statut de La Poste en vue de sa privatisation, taxe carbone comme nouvel impôt sur les ménages, relance de la spéculation financière des banques, etc.

Tout cela nous préoccupe, car au final ce sont les familles qui s'appauvrissent, les jeunes et les moins jeunes qui ne trouvent pas d'emploi, les familles qui bénéficient de moins en moins de services publics.

En définitive, c'est la France qui recule et la population qui trinquent.

Notre rôle d'élus locaux ne se limite pas à gérer la ville du mieux possible avec le peu de moyens qui nous reste, mais de vous éclairer sur les dangers des décisions prises à tous les échelons de l'Etat, et avec vous, de résister afin de limiter les mauvais coups, voire même, si nous nous y mettons tous, de faire prendre les bonnes décisions pour que chacun ait un emploi, un logement et puisse vivre décemment.

L'avenir est entre nos mains !

Jacques Saint-Amaux,
Maire, Conseiller général.

LES ADJOINTS AU MAIRE

Mme BOURÉ,
1re Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Personnel, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée.
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous

M. ROULOT,
2e Adjoint au Maire
Sécurité, Travaux, Circulation, Communication, Marchés publics.
Permanence :
Vendredi 9h à 12h.
Sur rendez-vous

Mme BOCK,
3e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors.
Permanence :
Mercredi 15h à 17h.
Sur rendez-vous

M. NEDJAR,
4e Adjoint au Maire
Eau, Eaux pluviales, Valorisation des déchets.
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous

Mme NORMAND,
5e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Transports.
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous

M. BRAMS,
6e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels et naturels, Anciens combattants.
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous

Mme COUTURIER,
7e Adjointe au Maire
Urbanisme, Affaires foncières, Logement, Habitat, Cadre de vie, Elections.
Permanence :
Lundi 10h à 12h Urbanisme
14h30 à 17h Logement
Sur rendez-vous

M. ROUZIERE,
8e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Restauration.
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous

Mme BOYER,
9e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.

Consultation locale pour La Poste

Les Limayens et les Limayennes en âge de voter sont appelés à s'exprimer sur le devenir de La Poste samedi 3 octobre 2009, jour de la Consultation nationale à l'appel du Collectif contre la privatisation de La Poste réunissant 50 organisations, syndicats et partis politiques. La municipalité partage les vives inquiétudes du Collectif national et du Collectif de Limay concernant le devenir du service public postal. Elle s'engage à soutenir et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour œuvrer au bon déroulement de la consultation et appelle les Limayens à participer massivement à cette consultation locale.

Pour un service public postal

Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise. C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouvernement et la direction de La Poste pour transformer celle-ci en société anonyme.

Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme (France Télécom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emplois, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires. La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.

Gouvernements et direction de La Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés. La population est la première victime de ce désengagement ! Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attentes quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé !

Une privatisation de La Poste entraînerait une

Les Limayens aux avant-postes

Avec leur propre Collectif pour la défense de La Poste, Les Limayens ont déjà fait la démonstration qu'ils savaient se mobiliser pour le maintien de La Poste. Avec le projet de changement de statut, nul doute qu'ils auront à cœur, une fois de plus, de peser de tout leur poids, lors cette consultation, pour que le gouvernement renonce à ce projet.

Délibération adoptée par la majorité municipale lors du Conseil municipal du 3 septembre 2009.

Le Conseil municipal de Limay réaffirme que le service public de La Poste appartient à toutes et à tous.

- *Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social. Que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.*
- *Considérant que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1er janvier 2011.*
- *Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.*
- *Considérant que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.*
- *Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.*
- *Considérant qu'une consultation nationale de la population est organisée le samedi 3 octobre 2009 à l'initiative du Comité National contre la privatisation de La Poste pour l'ouverture d'un débat public et pour un référendum sur le service public postal.*

Le Conseil municipal de Limay :

- *se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009*
- *s'engage à soutenir la consultation du 3 octobre 2009 sur la privatisation de La Poste et à concourir à son bon déroulement*
- *demande la tenue d'un référendum sur le service public postal.*

détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. Un Comité national regroupant plus de 50 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations, de syndicats et de partis politiques. Il a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour. C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de La Poste, le samedi 3 octobre 2009, lors de la consultation nationale organisée à Limay, vous exprimerez votre refus en votant massivement : NON au projet gouvernemental.

Voir site : www. appelpourlaposte.fr

Modalités de la consultation :

Les habitants en âge de voter, avoir au minimum 18 ans, pourront disposer d'un bulletin de vote sur lequel il leur suffira de cocher oui ou non, vous êtes d'accord avec ce projet de changement de statut de La Poste ? Pour que les Limayens puissent s'exprimer, des urnes seront installées et mises à leur disposition.

- ▶ *Samedi 3 octobre, devant La Poste (aux heures d'ouverture) ;*
- ▶ *Salle du Bois-aux-Moines (de 9h00 à 17h00) ;*
- ▶ *Place Robespierre (de 9h00 à 17h00) ;*
- ▶ *Centre Commercial de la Source (de 9h00 à 17h00).*

En mairie

▶ *Vous pourrez également vous exprimer du lundi 28 septembre au samedi 3 octobre, aux heures d'ouverture, en Mairie.*

BRÈVES

Des poulaillers au centre de conflits de voisinage.

C' est bien connu, les poulaillers génèrent des odeurs nauséabondes, surtout en été. D' où le mécontentement des riverains qui après avoir épuisé le dialogue avec le propriétaire du poulailler ne savent plus à qui s' en remettre. Le Maire qui est responsable sur sa commune de l'hygiène et de la sécurité tient à rappeler que les installations renfermant des animaux vivants (clapiers, pigeonniers et notamment les poulaillers), doivent être maintenus en bon état de propreté et d'entretien. Ils doivent être désinfectés et désinsectisés aussi souvent que nécessaire et les fumiers doivent être évacués pour ne pas incommoder le voisinage. Les poulaillers sont tolérés à Limay. Çela ne dispense pas les propriétaires de connaître la loi et de l' appliquer

Sport de haut niveau.

Le Conseil municipal du 25 juin a décidé d' attribuer des subventions exceptionnelles à plusieurs associations sportives. 600€ pour la participation de 8 cyclistes de l' Association du Centre Cycliste des Loups de Limay à sainte Côsme en Vairais aux championnats de France F.S.G.T. 1350€ pour la participation de 7 gymnases et deux équipes de l' ALJ Gymnastique sportive à différents championnats de France à Mulhouse et Nogent-sur-Oise. 800€ pour la participation des équipes féminines (moins de 18 ans) et masculine (équipe seniors) de l'A.L.J. Rugby aux championnats de France à Toulouse et à Boulogne. 700 € pour la qualification des équipes de Futsal et Foot à 7 des Associations Sportives U.N.S.S. du 11 au 14 mai à Pontet et à Senlis du 8 au 14 juin aux championnats de France. 500 € pour la qualification de 2 équipes de gymnastes de la Section sportive du collège Galilée aux championnats de France de Gymnastiques UNSS à Bordeaux les 19, 20, 21 mai.

Collectivités locales

La réforme des collectivités pour les citoyens et le pays

Le projet de loi relatif à la réforme des collectivités territoriales tout droit sorti du rapport Balladur constitue une menace pour la démocratie locale et l'ensemble des citoyens. Ce projet qui ne tient pas compte des besoins des populations, vise à mettre au pas les collectivités, à les étrangler financièrement et à accentuer la privatisation des services publics. Il entend limiter les pouvoirs des élu(e)s et bafouer les choix des habitants. C'est la démocratie qui est en danger.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le projet de loi veut réorganiser l'ensemble des collectivités et territoires : création de grandes métropoles, fusion des départements, de régions, de communes, et achèvement de la carte de l'intercommunalité. Une réorganisation qui pourra être imposée par l'État, via les Préfets !

1) Création de gigantesques métropoles qui concentreront les emplois, les services, les richesses dans quelques grands pôles urbains. Conséquence : explosion des inégalités territoriales.

2) Fusion des Conseils généraux et des régions et la création d'un mandat de « conseiller territorial », siégeant à la fois dans les Conseils généraux et régionaux. Cela signifie moins d'élu(e)s de proximité et sans liberté d'action. Ces collectivités n'exerceraient plus que des compétences spécialisées définies par la loi et seraient obligées de mettre en œuvre les choix décidés – dictés - par l'Etat.

3) Les communes ne sont pas immédiatement supprimées. Mais en favorisant la création de « communes nouvelles » et en les incitant au

Ce projet de réformes des institutions est contraire aux besoins de notre pays

Les citoyens, dans chaque ville et village doivent pouvoir intervenir dans les choix et les décisions. Et les élus doivent pouvoir mettre en oeuvre les politiques dont ont besoin les habitants.
Les collectivités doivent bénéficier de l'Etat de moyens financiers suffisants. Il faut mettre en place une fiscalité locale au caractère progressif pour les ménages et une fiscalité liant étroitement l'entreprise au territoire incluant les actifs financiers des entreprises. Enfin un pôle public financier doit être créé pour intervenir efficacement dans la vie économique et sociale, financer les investissements relevant de l'intérêt général et notamment ceux des collectivités.

est un danger

Une idée trompeuse

Réduire la dépense publique !
Tout le monde semble acquis à cette idée. Seulement cela signifie moins de fonctionnaires, moins d'enseignants, moins d'infirmières, moins de policiers, moins de services publics... Et demain, plus de Poste, plus de Trésoreries, de services sociaux de santé, d'hôpitaux, etc. Le pouvoir entend réduire la dépense publique ? Qu'il commence par réduire les cadeaux aux entreprises et aux banques ! Qu'il renonce au bouclier fiscal. Qu'il s'attaque à l'évasion des capitaux et qu'il mettre en œuvre une véritable réforme fiscale tenant compte des profits financiers...

regroupement, les communes sont à terme vouées à disparaître. Or nos 36 000 communes et tous les élus - 500 000 au total et bénévoles la plupart-, constituent la base vivante de notre démocratie.

4) Le volet intercommunalité du projet de loi prévoit que la carte de l'intercommunalité devra être achevée d'ici le 31 décembre 2011. Pour se faire, les pouvoirs des préfets seront renforcés. Les Commissions départementales de coopération intercommunales seront renouvelées. Les maires ne représenteront que 50% des membres. Ceci étant, avec les pouvoirs accrus des préfets, les fusions autoritaires de communautés seront possibles tout comme la délimitation des périmètres. Or, jusqu'à lors, le préfet pouvait seulement contraindre une commune isolée ne faisant partie d'aucun groupement. Enfin, les élus seront moins nombreux : les effectifs seront réduit d'un tiers.
Ce projet vise à renforcer l'intervention politique de l'Etat, au mépris de la décentralisation, de la démocratie, des citoyens, des élue(e)s. Il soumet les futures collectivités aux lois du marché (ce qui préfigure une restriction accrue des moyens financiers aux collectivités, sans parler de la suppression de la taxe professionnelle dont le flou reste entier).
Pour les agents de la Fonction publique, c'est la mise à mort du statut de la Fonction publique et la précarisation généralisée.
C'est aussi, et là est peut-être l'essentiel, une remise en cause de la volonté des élus(e)s de maîtriser leurs choix politiques, car imposer aux collectivités locales des missions, des financements et des dépenses encadrées, c'est mettre fin au pouvoir des élu(e)s locaux qui ne devront mettrent en œuvre que la politique du gouvernement.

Derrière ce projet se profile la volonté du gouvernement de reprendre en main les collectivités qui n'appliquent pas sa politique libérale ! Il s'agit ni plus ni moins de briser les poches de démocratie et de résistance à sa politique. Des collectivités résistent ? Oui, comme Limay qui met en œuvre une politique sociale qui s'oppose en tous points à la politique libérale. Il serait désormais incongru d'aider la population, d'aider un maximum de familles à avoir des vacances, de mettre en place des services pour la petite enfance, la jeunesse, les personnes âgées, de maintenir le service de l'eau, du ramassage des ordures ménagères en régie municipale ? C'est cela que le gouvernement entend changer !

BRÈVES

Arrêté anti-expulsion

Le Maire vient de voir son arrêté municipal contre les expulsions locatives cassé par le Tribunal Administratif à la demande de la Préfète. C' est ainsi que l' Etat entend lutter contre la misère, ce qui n' empêchera pas les membres du gouvernement de verser une larme sur l' augmentation du nombre de SDF et de familles à la rue cet hiver.

Trésorerie de Limay

Dans le cadre de la réorganisation des services publics, et notamment des services fiscaux, la perception de Limay voit ses compétences renforcées avec la création d' un « accueil fiscal de proximité » auprès duquel les usagers pourront déposer tous leurs dossiers fiscaux, y compris ceux concernant le calcul de l' impôt. Si ces mesures apparaissent comme un plus dans certaines communes, comme à Limay, il faut savoir que cela se fait au détriment d' autres services du ministère du budget et qu' au final, c' est moins de services aux populations sur l' ensemble du territoire national.

Bientôt les calendriers 2010.

Comme le temps passe ! Mais attention, chaque année des personnes mal attentionnées se font passer pour des agents de la ville. Réservez donc votre achat de calendrier aux seuls agents municipaux munis d'une carte d'accréditation nominative et signée du Maire. N' hésitez pas à demander aux personnes qui vous démarchent leur accréditation. La vente des calendriers par les agents municipaux débutera à la mi-novembre.

Droit et justice

Point d'accès au droit

Depuis des années la municipalité se bat pour maintenir et développer dans un même lieu de multiples services ayant trait aux droits et à l'aide sociale (voir encadré). Elle souhaitait aller plus loin et mettre en place un « Point d'Accès au Droit » (un PAD) de proximité. L'Etat en a décidé autrement, et c'est à Mantes-la-Jolie qu'un PAD vient d'ouvrir ses portes. Pour autant, la municipalité n'entend pas renoncer à renforcer et diversifier les services à l'ensemble de la population, des familles en difficulté et à obtenir de la CAF la réouverture de ses permanences.

Connaître ses droits avant d'accomplir toute démarche, être informé et orienté lors de désaccords avec ses voisins, sa famille, ses enfants, son employeur, être aidé en tant que victime de discrimination, trouver un accompagnement pour l'accomplissement de démarches. Pouvoir se rendre dans un même lieu d'écoute, d'information et d'orientation, comprenant, en plus de ce qui existe déjà (voir encadré) un service d'aide aux victimes (victimes d'agression, d'infraction, etc.), c'était le vœux de la municipalité : soit un « Point d'Accès au Droit » de proximité. C'est ce qu'avait demandé la municipalité au Procureur lors de la mise en place du CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).
Le Procureur en a jugé autrement, et c'est à Mantes-la-Jolie que ce « Point d'Accès au Droit » (PAD) vient d'être ouvert.

Point d'accès au droit

dans les locaux de l'AGORA
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
254, Boulevard du Maréchal Juin
78200 Mantes-la-Jolie.
Renseignements : 01.30.94.84.11

PAD du Mantois

Le Point d'Accès au Droit (PAD) de Mantes vient en complémentarité avec ce qu'offrent déjà les services de Limay. Le PAD est un service gratuit qui s'adresse aux Mantais. Il regroupe un certain nombre de services dans les locaux de L'AGORA : besoin d'un accompagnement juridique ou vos démarches administratives... Problèmes de surendettement ou relatifs au droit au logement, le droit de la famille, problèmes de voisinage ou victime de discrimination, le Point d'Accès au Droit apporte des réponses adaptées à vos interrogations, vous aide et vous conseille. Le PAD regroupe une douzaine d'associations et de professionnels : des avocats, des médiateurs, des écrivains publics, l'ADIL (droit au logement, le Crésus (pour le surendettement), la HALDE (contre les discriminations), CIDFF) le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, etc.

Les permanences sociales et juridiques en Mairie de Limay

Caisse d'Allocations Familiales :
Pour vos démarches administratives courantes :
Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Sécurité Sociale :
(antenne de la CPAM de Mantes)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Permanence Juridique :
Avocat, sur rendez-vous, le 2e samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.
Renseignements : Accueil de l'hôtel de ville de Limay.

Ecrivain public :
Les 1er et 3e mardi de chaque mois de 14h00 à 16h00.

Conciliateur juridique :
Ses permanences sont assurées les 1er et 3e vendredi matin de chaque mois. Les administrés doivent prendre rendez-vous auprès de la Mairie au 01.34.97.27.27

Projet :
création d'ateliers Ville – Santé (information et prévention)

CIRCULATION

Un giratoire à la tête de pont ?

L'aménagement d'un giratoire à la tête du pont neuf de Limay fait l'objet d'une expérimentation. Mais ce giratoire sera-t-il définitif ? Installé depuis la fin août par le Conseil général et ne coûtant rien à la ville, il est en effet provisoire, le temps d'évaluer et de tester ce dispositif pour la sécurité de tous et de prendre en compte les remarques des Limayens.

A certaines heures de la journée, la liaison Limay-Mantes est très difficile, voire impossible. Une expérimentation est tentée en espérant une véritable amélioration même s'il est à peu près certain que Mantes devra de son côté faire des travaux pour obtenir une vraie fluidité.

Un aménagement expérimental

L'aménagement du giratoire au carrefour de la RD 983, de la RD 146 et de la RD 147 est expérimental et donc installé à titre provisoire pour une durée de six mois. Provisoire, le temps d'observer ce que génère et occasionne cet ouvrage sur le comportement des automobilistes. Le temps surtout de recenser les observations de tous ses usagers. Pour se faire, les Limayens peuvent faire part de leur remarque en écrivant au Maire à cabinetdumaire@ville-limay.fr

Le but est d'améliorer la fluidité

L'objectif pour les services techniques de la ville est en effet de prendre en compte le maximum de données et d'observations afin d'apporter au terme de ces six mois expérimentaux, les modifications utiles pour que ce giratoire soit optimal, c'est-à-dire, le plus efficace possible en terme de fluidité et de sécurité.
Questions : ce giratoire rendra-t-il plus fluide la circulation sur Limay et Mantes dans les deux sens ? Améliora-t-il la sécurité des piétons et des cyclistes ?

Voir plus loin

Dés l'aménagement du giratoire, les feux ont été occultés (supprimés).
Une signalétique (panneaux directionnels) a été mise en place.
Un comptage est actuellement effectué pour analyser les flux. L'aménagement du giratoire est aussi l'occasion pour la ville de Limay d'améliorer la sécurité des piétons (meilleure matérialisation des passages piétons, avenue Corot et avenue Lecoq). A plus longue échéance, la ville souhaite aussi qu'une voie soit dédiée à la circulation des bus, voire aux cyclistes, sans que cela remettre en cause la fluidité et la sécurité de tous ses usagers.

BRÈVES

Aide à la formation des jeunes

La ville vient d' adhérer à « l' association CFA de la région de Mantes » et contribuera a hauteur de 10 000€ annuels à sont fonctionnement. La ville de Mantes-la-Jolie avec la participation des communes de Mantes-la-Ville et de Limay assure depuis 1971, la gestion du Centre de Formation des Apprentis situé au lycée Jean Rostand. Les Formations dispensées sont principalement de niveau (CAP et BAC) dans les domaines de la mécanique automobile et de l' électricité du bâtiment. Cependant la gestion actuelle ne permet pas de développer l' apprentissage sur le Mantois alors que de nombreux jeunes ont besoin de formation. Les 3 villes, dont Limay ont donc décidé de créer l' association « CFA de la région de Mantes » qui permettra à de nouveaux établissements scolaires de s' impliquer dans la formation, et ce, sans que soient remis en cause les partenariats avec l' Education nationale et la Région.

Classement du site des anciennes carrières.

Le conseil municipal du 25 juin a approuvé le classement du site des carrières en Réserve Naturelle Régionale. Ce classement va permettre la préservation de la faune, de la flore et de géologie du site. Le périmètre soumis au classement représente une superficie d' un peu plus de 69 hectares. Le site des carrières possède une richesse exceptionnelle qui a été reconnue, suites aux inventaires réalisés en 1999, comme Zone Naturelle d' Intérêt Ecologique, Floristiques et Faunistique (ZNIEFF) en 2004. La ville qui est propriétaire de ce site y développe des actions écologiques ouvertes aux écoles mais également aux Limayens dans le cadre des « sorties nature ». Ce classement permettra de réaliser sur ce site des aménagements avec le concours de la Région.

Habitat

Le rôle irremplaçable de l'amicale de locataires

La Résidence de la Gare gérée par la SOVAL a été réhabilitée. Les locataires ont été consultés et leur amicale étroitement associée au projet de réhabilitation et à sa réalisation. Son rôle de représentant des locataires a été déterminant dans le dialogue avec le bailleur. L'importance et la légitimité de l'Amicale en ont été renforcées. Son dynamisme aussi. En juin, l'amicale a organisé un repas de quartier et proposé des activités aux enfants. Christophe Carneaux est depuis quelques mois le Président de l'Amicale des locataires quartier de la Gare. Il répond à nos questions.

Question : Que vous apporte la création d'une amicale de locataires ? Quels sont les objectifs que se fixe l'amicale ? Quelles ont été ses actions ?

M. Carneaux Christophe : Tout d'abord je tiens à remercier le Maire de Limay, Eric Roulot et Catherine Couturier pour leur soutien. Une amicale est essentielle, c'est un maillon incontournable pour favoriser la communication entre la société (SOVAL) et les locataires, car sans communication il n'y a pas d'échange possible.
Cela permet d'instaurer un dialogue de confiance avec les locataires afin de faire ressortir les différents problèmes individuels liés à la location mais aussi les problèmes collectifs liés à la vie de notre quartier.
L'Amicale se fixe l'objectif de rassembler un maximum de résidents pour échanger nos idées et apporter de l'amélioration dans notre vie quotidienne autour d'un repas, comme la fête des voisins, par exemple.
Cette année nous avons suivi du mieux que nous pouvions les différentes étapes de la réhabilitation afin de résoudre les soucis émanant du gros œuvre.
Notre action consistait aussi à rendre compte aux locataires des futurs travaux à l'aide de notes d'informations ou via notre blog tout récemment créé.

Enfin, les jeunes de notre résidence sont des acteurs principaux et notre Amicale a réussi à leur redonner envie de participer à de prochaines manifestations.

Question : Que conseilleriez-vous à ceux qui hésitent encore à créer une Amicale dont l'utilité ne fait aucun doute ? Il paraît que vous êtes prêt à les aider et à les conseiller ?

Christophe Carneaux : Oui, c'est exact, et je leur dirai : lancez-vous pour améliorer votre vie et celle des autres autour de votre résidence. Apprenez à connaître vos voisins de palier, les jeunes de votre quartier, et ensemble je suis certain que des liens se tisseront pour enfin voir vos efforts récompensés. Effectivement je reste à leur disposition pour les démarches administratives et les conseiller car je serai ravi que d'autres Amicales naissent dans notre ville de Limay.

Amicale des locataires quartier de la Gare (DLRW) au 01.30.92.56.15

En colère contre leur bailleur

Les locataires du 129 du Président Wilson et 106 Abel Plisson (même ensemble) dit « Résidence Wilson », n'en peuvent plus de l'état dégradé des immeubles.
Ils viennent d'envoyer une pétition signée par 70 d'entre eux à Emmaüs habitat (le propriétaire) et dénoncent l'inaction du bailleur. L'état des façades et l'ensemble du bâti sont en effet dans un piteux état. Résultat des infiltrations à l'intérieur des logements, de la moisissure, de l'humidité. De plus, les espaces extérieurs sont dégradés et l'absence d'allées accessibles aux handicapées, aux poussettes des mamans pose problème.
Les signataires de la pétition dénoncent également la non-conformité des installations électriques. Les locataires demandent donc à Emmaüs de réaliser le plus rapidement possible des travaux de réfection et d'entretien afin qu'ils retrouvent des conditions d'habitat acceptables et dignes.
Pour sa part, la municipalité, par l'intermédiaire de Catherine Couturier, Ajointe au Maire au logement et le Maire sont intervenus de nombreuses fois auprès de la direction d'Emmaüs. La Municipalité a été jusqu'à proposer qu'Emmaüs cède son patrimoine à un autre bailleur social capable d'engager une réhabilitation. Au cours d'une énième réunion, la direction d'Emmaüs a promis des travaux importants pour 2010.
Dernièrement, les représentants des locataires et le Maire ont décidé d'engager des démarches communes pour que cette promesse soit respectée.

Population

Les enseignements de l'INSEE

Les données fournies par l'INSEE dans le cadre du recensement de la population offrent une meilleure connaissance de la population sous divers aspects. Elles sont d'un grand intérêt pour les élu(e)s et la gestion municipale. Ces données sont indicatives et portent sur l'année 2006.

Population :
Âge : 32,08% des Limayens ont moins de 20 ans.
28,70% ont entre 20 et 40 ans.
26,26% ont entre 40 et 60 ans.
10,96% ont entre 60 et 80 ans
1,98% ont plus de 80 ans.

Etat matrimonial :
55% des plus de 20 ans sont mariés.
31% sont célibataires.
14% veufs ou divorcés.

Population active :
7 692 dont 869 chômeurs (soit 11,30%) au 1er janvier 2009. Sur 6 825 personnes en activité, 5 545 ont un emploi en CDI, soit 81 %.

Domaine d'activité :
59% travaillent dans les services.
19% dans l'industrie.
14% dans le commerce.
7% dans le bâtiment.

Lieu de travail :
21,52% travaillent à Limay,
54,48% dans les Yvelines
23,98% hors département
24,38% utilisent les transports en commun et 65,17% un véhicule.

Véhicules :
11,99% des ménages n'ont pas de voiture
53,07% des ménages ont 1 voiture
29,89% en ont 2.
5,02% en ont 3.
Catégories socioprofessionnelles :
Ouvriers : 34%.
Employés : 12%
Prof intermédiaires : 19%
Cadres : 7%
Retraités : 20% / autres : 4%
Artisans, commerçants : 3%

Niveau de diplôme de l'ensemble de la population non scolarisée :
25% n'ont aucun diplôme.
17% ont un certificat et/ou brevet.
28% un CAP et/ou BEP
15% un BAC
14% un BAC + 2 et plus.

Familles :
Sur 4 097 familles, 6,8% ont 4 enfants et plus.
34% sont sans enfant.
14,67% sont des familles monoparentales.

Population scolaire :
Sur 3 362 enfants scolarisés, Limay en accueille 71%.
781 fréquentent d'autres établissements des Yvelines, 532 en Ile-de-France et 9 hors IDF.

Logements :
Sur 5 901 logements, 54% sont des maisons et 45% des appartements.
55% sont propriétaires de leur logement.

Types de logements :
1 pièce : 4%.
2 pièces : 10%.
3 pièces : 25%.
4 pièces : 29%
5 pièces : 19% et 6 pièces et plus : 14%.

Mobilité résidentielle :
76,16% résident à Limay depuis plus de 5 ans.

En 2008, la population s'établit à 16 005 habitants.

BRÈVES

Fleurissement
La municipalité vient de se voir décerner par le Conseil général le prix du thème « dans le cadre de l'année mondiale de l'Astronomie, 40ème anniversaire des premiers pas sur la lune », catégorie des villes de 15 001 à 30 000 habitants. Ce prix du thème récompense « l'effort de fleurissement que vous avez accompli et qui contribue à promouvoir un développement harmonieux et équilibré de votre commune », écrit le Président du Conseil général, Alain Schmitz. Ce prix récompense en effet l'intérêt pour un environnement de qualité et surtout le travail réalisé par nos jardiniers municipaux.

SNCF Gare de Limay
Un peu avant les vacances, la SNCF a réalisé des aménagements pour faciliter et sécuriser les accès menant aux quais à partir du parking Camille Desmoulins et obliger les usagers à emprunter le passage souterrain. Des clôtures végétales matérialisent ces accès et la signalétique a été améliorée.

Passionnés de technologie
Quatre élèves du collège A. Thierry ont remporté le prix marketing du projet Mobi3 (Mobicube) qui se tenait au siège d'IBM à la Défense en concevant un téléphone portable pouvant s'enrouler autour du poignet comme un bracelet. Visitant plusieurs entreprises, dont Nokia, la célèbre enseigne a découvert avec surprise que ces élèves âgés de 15 ans avaient eu la même idée qu'elle !
Bravo à nos petits génies !

Industrie pharmaceutique

Sanofi : les salariés toujours inquiets

Les salariés veulent conserver leur entreprise. Menacés par la cession de deux pans d'activités à des repreneurs, les 300 salariés du site de Porcheville se battent et manifestent pour ne pas être vendus et sacrifiés sur l'autel de la rentabilité dans le cadre d'un projet de restructuration du groupe pharmaceutique.

Sanofi-Aventis est une entreprise très importante du secteur pharmaceutique : n°1 des groupes pharmaceutiques en Europe et n°4 dans le monde. C'est 400 médicaments et vaccins. Le groupe a réalisé 8,5 milliards d'euros de profit en 2008 et compte 6500 salariés au niveau national. Cette décision, si elle se confirme va générer un affaiblissement de la recherche et donc porter un coup à l'industrie pharmaceutique de notre pays.

Le Maire et Eric Roulot ont reçu au mois de juillet les syndicalistes de Sanofi-Aventis de Porcheville et les ont assuré de leur soutien. Les élus se sont adressés par courrier à tous les parlementaires des Yvelines pour leur demander de soutenir la proposition de mise en place d'une commission d'enquête parlementaire afin de faire toute la transparence sur ce dossier. Sanofi-Aventis n'a-t-il jamais perçu des aides publiques ? Ce projet de cession des activités du site de Porcheville va en effet à l'encontre de la dynamique enclenchée par les pouvoirs publics (l'Etat, la Région et les collectivités locales) avec les acteurs économiques et sociaux sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National (O.I.N.).
Si ce projet aboutit, cela affaiblira l'économie de la région Mantaise mais aussi celle de notre pays.

La cession de ce site est une décision choquante.

Choquante car elle va générer des conséquences professionnelles et sociales pour les salariés de ce site ainsi que sur l'économie de la région Mantaise qui enregistre une progression importante du nombre de chômeurs. Avec l'industrie et la recherche pharmaceutique nous touchons, en effet, à des questions fondamentales : l'offre de soin et l'état de santé de la population.
Les pouvoirs publics ne peuvent donc pas

laisser détruire ce potentiel sans réagir. Les élus, au nom de la municipalité, contestent et condamnent par ailleurs la réorganisation des centres de recherche, la fermeture de quatre sites et leur transfert, le lancement d'un plan de départs volontaires pour 850 chercheurs et 450 salariés administratifs, et bien entendu, le projet de cession du site de Porcheville.

C'est l'ensemble de notre région qui est touchée

Pourquoi parler du site de Porcheville ? Parce que cela concerne notre région mais aussi des salariés qui habitent Limay. De plus, ce qui se passe chez Sanofi-Aventis peut se produire dans n'importe qu'elle autre entreprise de la région. Même à Limay.

Sanofi-Aventis sert d'abord ses actionnaires : le bénéfice distribuable s'élève à 8,5 milliards d'euros. L'ex DG, Gérard Le Fur, s'est vu remettre, en qualité de nouveau « conseiller scientifique », un salaire brut de 600 000 euros, ainsi qu'un parachute sur mesure de 2,5 millions d'euros. On est loin du code éthique du MEDEF et des appels à la moralisation capitalistique, chère à Sarkozy.

Une nouvelle usine à Limay recycle les bouteilles en plastique

Des millions de bouteilles en plastique vont être recyclées à Limay. L'unité de production de « France Plastiques Recyclage » recyclera 40 000 tonnes de bouteilles en plastique par an. L'usine a été inaugurée le 23 juin et commencera sa production en septembre. Cette entreprise confirme la place que la ville tient dans le secteur de l'éco-industrie. A l'avantage écologique s'allie l'avantage économique, car une tonne de bouteilles recyclées, c'est 700 kg de pétrole d'économisés. « France Plastiques Recyclage » a fait le choix de Limay et de son Port pour le transport fluvial. Des bouteilles arriveront par péniche ou caboteur, ce qui a pour effet de réduire le nombre de camions sur nos routes. Pour sa mise en route, « France Plastiques Recyclage » a créé 80 emplois. Mais plus de 150 personnes ont demandé un emploi et tout le monde ne sera pas pris, malheueusement.

BRÈVES

Tennis de table

L' ALJ Tennis de table organise à Limay, les 23 et 24 octobre prochain les championnats de France FSGT Vétérans, championnats qui rassembleront environ 200 joueurs venus de toute la France. Pour cette importante manifestation sportive, la municipalité a attribué une subvention exceptionnelle de 400€ à l' ALJ Tennis de table.

TGV

Deux nouvelles liaisons TGV sont accessibles à Mantes-la-Jolie depuis le 5 juillet : un TGV effectue la liaison Cherbourg/Caen/Lisieux/ Aéroport Charles de Gaulle/Marne-la-Vallée/Dijon, aller-retour avec un arrêt à Mantes-la-Jolie. Un autre TGV fait, lui, la liaison Le Havre/Rouen/Valence/Avignon/ Marseille, aller-retour et un arrêt à Mantes-la-Jolie. Se renseigner auprès de la SNCF.

Des explosions de trop

Malgré les récents engagements de GDE (l' embauche de 5 salariés supplémentaires) pour éliminer des véhicules les réservoirs contenant du carburant, des explosions se produisent encore. Au bruit s' ajoutent les fumées et les odeurs. Des riverains se plaignent et ils ont bien raison. Le 3 juin dernier, suite à une inspection des installations par la DRIRE (Direction Régionale de l' Industrie, de la Recherche et de l' Environnement), il a été constaté plusieurs anomalies et infractions contraires aux dispositions arrêtées au cahier des charges et à l' arrêté préfectoral du 17 décembre 2007. En conséquence GDE a été mis en de se conformer aux dispositions de l' arrêté préfectoral d' autorisation et devra mener une étude des niveaux sonores, réduire le bruit lié à la manipulation des déchets et procéder à des analyses de ses rejets atmosphériques.

Limay vue du ciel

Plus belle encore vue du ciel. Plus verte qu'on ne se l'imaginait peut-être. Limay offrant ses étendues de verdures et sa riche diversité de l'habitat. Limay, ses rues, ses voies de circulation, ses équipements sportifs, ses zones d'activités commerciales et industrielles. Limay épousant les sinuosités de la Seine... Bref, la ville comme vous ne l'avez jamais vue : du ciel comme pour mieux la contempler, l'apprécier, la connaître. Prenez de la hauteur et voyez... D'autres vues viendront. Celles-ci ont été prises le 23 mai dernier.

Limay et ses entreprises, industrielles, artisanales, commerciales.... Particularité de Limay : l'éco-industrie avec de nombreuses sociétés spécialisées dans le recyclage (inox, fer, acier, véhicules, bouteilles plastique, etc.). Tout au fond : le Port de Limay et le développement du trafic fluvial...

Les Hauts de Limay dans son écrin de verdure exceptionnel. En 2005, Limay est devenue « Ville Porte » du Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNRVF). Le 18 janvier 2005, la ville a signé la charte de la biodiversité et des espaces naturels.

Vues du Ciel

Superficie de la ville : 1148 hectares. 300 hectares classés en espace naturel sensible. 35 hectares d'espaces verts entretenus par le service municipal des Espaces verts. Outre le bois Saint-Sauveur, il y a 1606 arbres dans la ville.

Le Centre Technique Municipal et la Caserne des pompiers le long de la RD 146. La rocade enjambant la Seine et l'île de Limay.

Les coteaux de Limay, le château des Célestins, aujourd'hui une « résidence de logements de haut standing »…. Le bois Saint-Sauveur qui s'étend sur 55 hectares et qui abrite le Centre de loisirs Edouard Fosse.

Harmonie et diversité de l'habitat. Au total, 5 901 logements dont 54% sont des maisons et 45% des appartements. Taux de logements sociaux : 35%. Nombre d'habitants : 16 005.

Photographies réalisées par Thierry Barbie. Copyright : ville de Limay

Du nouveau à la déchetterie !

Pour l'environnement

Le SIDE vient de décider un vaste programme visant à renforcer la sécurité autour du site la déchetterie, cible d'actes de vandalisme. Dans le même temps, de nombreuses améliorations de ce service gratuit à la population vont être entreprises d'ici la fin de l'année 2009. Dès le 1er octobre, la déchetterie sera ouverte 6 jours/7, le mercredi et le samedi toute la journée. Elle accueillera en 2010 des nouveaux déchets DEEE et les produits contenant de l'amiante. Pour faciliter l'accès de la déchetterie aux particuliers, un badge sera créé dès le 1er octobre 2009.

SIDE

14 communes, soit 26 995 habitants, sont adhérentes au SIDE. Le centre d'apport volontaire est implanté à Limay. Djamel Nedjar, Adjoint au Maire de Limay est le Président du SIDE.

Missions Du Syndicat :

- Lutter contre les dépôts sauvages
- Collecter les déchets ménagers, spéciaux et les encombrants afin de les valoriser
- Economiser les matières premières en recyclant certains déchets

Infos pratiques

Direction des Services Techniques
SIDE
80 rue des Coutures
78520 Limay
01 34 97 27 37

La déchetterie, gérée par le Syndicat Intercommunal de Défense de L'Environnement (SIDE), est implantée sur la commune de Limay. C'est un centre d'apport volontaire où les habitants des communes adhérentes déposent **gratuitement** leurs déchets occasionnels, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas collectés par le service d'enlèvement des ordures ménagères

Mode d'emploi de la déchetterie :

1. Je viens uniquement aux heures d'ouverture.

Nombreux sont ceux qui se sont présentés devant les grilles de la déchetterie et ont constaté qu'elles ne s'ouvriront pas. En effet, ces usagers mécontents, voyant portes closes, sont susceptibles de déverser leurs déchets dans les rues, les champs et les bois de Limay. Le respect des horaires constitue un véritable enjeu pour le SIDE, limitant ainsi le nombre des décharges sauvages.

Afin d'augmenter les capacités de valorisation du site et d'offrir un meilleur service aux particuliers, **la déchetterie appliquera de nouveaux horaires à partir du 1er septembre 2009.**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-18h Sans interruption	9h-12h

DECHETS ACCEPTES EN BENNES

GRAVATS/ DECHETS INERTES

FERRAILLES ET METAUX NON FERREUX
(Valorisation énergétique : recyclage des métaux)

CARTONS
(Valorisation matière : recyclage du carton)

BOIS
(Valorisation énergétique ou matière)

DECHETS VERTS – SOUCHES D'ARBRES
(Valorisation agronomique : compost)

ENCOMBRANTS RESIDUELS

PAPIERS JOURNAUX – MAGAZINES
(Valorisation matière : recyclage des métaux)

LES PRODUITS AMIANTES
Nouveautés en 2010

Les produits contenant l'AMIANTE- CIMENT tels les éléments de bardage, de revêtement ou de couvertures de tôles ondulées, ardoises ...

DECHETS SPECIAUX

HUILES MINERALES
(Régénération de l'huile et recyclage des métaux)

PILES & BATTERIES
(Neutralisation des toxiques et recyclage des métaux)

PEINTURES ET PRODUITS TOXIQUES
(Neutralisation des substances toxiques)

*DEEE **Nouveautés en 2010***

Les DEEE seront triés selon 4 grandes familles :

- LE GROS ELECTROMENAGER HORS FROID (réfrigérateur, climatiseur, congélateur)

-LE GROS ELECTROMENAGER FROID (chauffage, lavage, cuisson)

-LES PETITS APPAREILS (outillage, jouets, petit électroméneger)

-LES ECRANS (téléviseur, ordinateur portable, moniteur)

DECHETS INTERDITS

Ordures ménagères - Déchets anatomiques ou infectieux, cadavres d'animaux - Déchets d'activités de soins - Déchets artisanaux et commerciaux toxiques - Médicaments - Extincteurs- Bonbonnes de gaz liquéfié - Déchets artisanaux et commerciaux toxiques - Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement (toxicité, explosibilité, radioactivité) - Eléments entiers de véhicules

Des travaux d'amélioration pour accroître la qualité du service.

Dès la fin de cette année, les travaux seront entrepris pour réhabiliter le site : nouvelle signalétique, marquage au sol, barrières de sécurité, espace clôturé, etc.

Quelques precautions à propos de l'amiante...

Dans tous les cas de manipulation et démontage d'amiante lié à des matériaux inertes, protégez-vous avec un masque à poussière approprié (norme EN 149-FFP3S), utilisez des gants, des lunettes et une combinaison. Ces équipements sont en vente dans les magasins de bricolage.

Gestes à adopter

Démonter sans casser, percer ou scier.
Humidifier au maximum les éléments pour éviter les envols.
Porter les pièces entières à la déchetterie.

Gestes à proscrire

Ne pas casser
Ne pas découper
Ne pas brosser ou frotter les éléments amiantés
Les produits comportant de l' amiante doivent être emballés dans un film en matière plastique transparent et étanche.
La déchirure de l' emballage doit être évitée, afin de réduire les risques de libération des fibres pendant la manutention et le transport des déchets emballés.

Halte aux décharges sauvages !

1) Une ouverture horaire plus large
Prochainement, les particuliers pourront se rendre sur le site 6 jours sur 7, le mercredi et le samedi toute la journée, le dimanche matin et les après-midi du lundi, jeudi et vendredi.

2) J'accède à la déchetterie avec un véhicule conforme au règlement intérieur du site (disponible au centre technique municipal).
Les camions plateaux ou bennes, même d'un PTAC* inférieur à 3,5 tonnes, les remorques d'un PTAC inférieur à 750 kg, les commerçants, artisans et entreprises sont interdits d'accès. La déchetterie du SIDE est à l'usage exclusif des particuliers.

3) Création d'un badge d'accès.
Les badges d'accès seront fournis directement à la déchetterie à compter du 1er octobre, sur présentation d'une carte grise ou d'un justificatif de domicile. Plus besoin de dérogation !

4) Je me gare temporairement en respectant les limitations de vitesse et je sépare minutieusement les déchets dans les bennes adaptées à mes déchets.

5) Deux nouvelles filières pour un meilleur service !
Dès 2010 seront mises en place deux nouvelles filières de gestion des déchets :

**PTAC : poids total autorisé en charge*

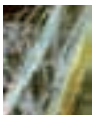

• L'amiante- Ciment
Très bon isolant et résistant au feu, l'amiante a été massivement utilisé en France notamment dans le secteur du bâtiment. Ce composé cancérigène, lorsqu'il est inhalé, est très difficile à éliminer par l'organisme, et peut provoquer une inflammation du poumon et/ou de la plèvre, qui peut induire des maladies très graves. Certaines maladies peuvent survenir même pour de faibles expositions. La répétition de l'exposition augmente la probabilité de tomber malade. Les effets sur la santé d'une exposition à l'amiante ne sont pas immédiats, elles peuvent se déclarer jusqu'à 30 à 40 ans après exposition, souvent professionnelle, aux poussières d'amiante.
Interdit en France depuis 1997, le Décret 2002-839 du 3 mai 2002, impose aux propriétaires d'immeubles de produire au plus tard, à la date de toute promesse de vente ou d'achat, un constat précisant la présence ou, le cas échéant, l'absence de matériaux et produits contenant l'amiante.
Ce minéral était autrefois utilisé sous deux formes :
• Amiante libre et friable : flocage, calorifugeage, dalle faux plafond, bardage...
• Amiante lié : plaque de couverture, bardage, glazal, canalisation, plaquette et garniture de frein, disque embrayage (amiante-ciment)

Afin de répondre aux attentes des particuliers, les produits composés d'amiante-ciment seront collectés par la déchetterie du SIDE. L'amiante libre et friable ne sera pas acceptée. Dans ce cas, **il faut impérativement faire appel à une société spécialisée.**

L'heure du recyclage des DEEE est arrivée !
Un D3E ou Déchet d'Equipement Electrique ou Electronique est le déchet d'un équipement fonctionnant grâce à des courants électriques (c'est-à-dire tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique).
Les déchets électriques et électroniques mélangés à d'autres déchets et notamment aux ordures ménagères brutes, risquent de perdre leur potentiel de valorisation et peuvent présenter des dangers pour l'environnement en raison des substances nocives.

ATTENTION : Tous les équipements doivent être triés en fonction des différentes familles des D3E

Plusieurs niveaux de valorisation sont envisageables, selon la nature et l'état des produits :
- **La réutilisation des équipements entiers** avec remise en état et revente des équipements d'occasion.
- **La réutilisation de pièces,** pour réparer d'autres équipements
- **Le recyclage et la valorisation matière** des métaux ferreux et non ferreux
- **La valorisation énergétique,** ou incinération avec récupération d'énergie
- **L'élimination par destruction,** par incinération sans récupération d'énergie

Objectif : Zéro décharge sauvage !
Trop souvent encore, nous retrouvons des décharges dans la nature, dans les rues ou au pied des poubelles...
Le SIDE lutte activement contre ces gestes inconscients et souhaite responsabiliser les habitants afin de réduire le nombre de décharges sauvages.

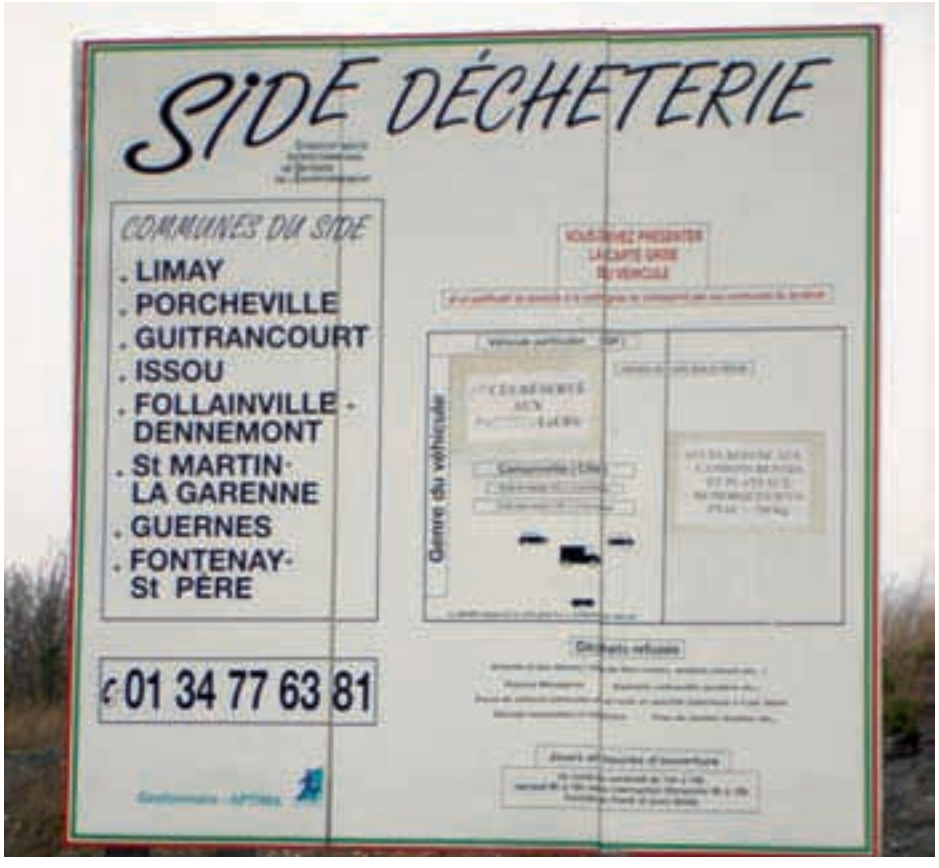

La déchetterie reçoit plus de 2000 visites par mois !

Les chiffres le prouvent, les particuliers ont pris l'habitude d'apporter leurs déchets à la déchetterie. La déchetterie de Limay est un service de proximité qui permet de se débarrasser facilement et gratuitement, en apport volontaire, des déchets non collectés (déchets verts, gravats, etc.), de les stocker en un seul lieu sécurisé avant qu'ils soient valorisés par la filière du recyclage.

C'est un geste responsable et écologique. Alors, n'hésitez pas à utiliser la déchetterie ! Elle est à votre service ! Au service de notre environnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2008, la déchetterie a collecté 4 442 tonnes de déchets hors Déchets Ménagers Spéciaux (D.M.S.)

Répartition de tonnages en 2008

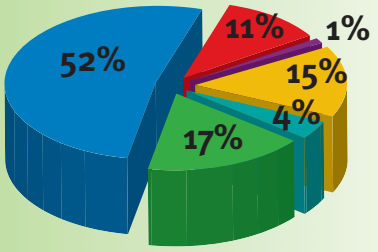

L' apport volontaire des particuliers a permis de valoriser 73% des déchets. Nous ne cessons de répéter que ce service est offert aux particuliers résidant dans les communes adhérentes au SIDE.

« Le SIDE et la commune s' investissent pour une valorisation de ses déchets et pour le respect de l' environnement.

190 000 € HT / an : *C' est le coût estimé pour la valorisation de la plupart des déchets. Le SIDE a chargé le groupement d' entreprises SOTERMA / PICHETA pour leur transport et leur traitement.*

190 000 € HT : *C' est le montant des investissements projetés pour la rénovation de la déchetterie : nouvelle clôture renforcée, nouvelle signalisation, nouvelles infrastructures de stockage des déchets...*
Ces différents coûts sont supportés par la participation des communes adhérentes au SIDE.

En vacances en famille

Avec l'opération « Passons l'été ensemble » la ville de Limay a permis à un très grand nombre de Limayens et de Limayennes, de tous âges, de goûter aux joies des vacances. Séjours, mini-séjours de découvertes, sorties à la mer, jeux récréatifs, cinéma en plein air, activités sportives, nautiques, ludiques et culturelles, réalisation de mosaïques... « L'été ensemble 2009 » avait tous les atours pour plaire et satisfaire celles et ceux qui ont profité de ce dispositif municipal. L'été, c'est aussi les repas de quartier et la convivialité entre voisins. Bref, ce fut un été riche de rencontres et de liens sociaux entre Limayens de tous âges et de toutes conditions.

Un droit bafoué depuis des décennies

Les Français en vacances partent moins loin, moins longtemps, en camping ou dans la famille... 40% des Français ne sont pas partis. 8% des Français sont partis plus de 3 semaines et 36% moins d'une semaine. Les plus pénalisées sont les femmes seules avec des enfants. Viennent ensuite les personnes âgées de plus de 65 ans vivant seules et les jeunes. Encore une fois, les familles modestes et les salariés qui sont les plus durement touchés par la crise n'auront pu passer les vacances de leurs rêves... Besoin de s'aérer. Besoin de rompre avec le train-train quotidien, les vacances sont pourtant nécessaires. Ceux qui ne peuvent partir en vacances peuvent éprouver un sentiment d'exclusion : une exclusion économique mais aussi culturelle. Les congés payés sont l'une des conquêtes majeures qui ont marqué le mouvement social. Ils sont une conquête au même titre que le repos dominical...

Droit aux vacances

L'été ensemble en chiffres

- 121 enfants sont partis en séjours ou mini séjours
- 760 enfants ont fréquenté les Centres de loisirs Ed Fosse et du Bois-aux-Moines durant les mois de juillet et août.
- 360 personnes, la plus part du temps en famille, ont profité des sorties à la mer.
- 610 personnes ont assisté aux 6 séances de cinéma en plein air.
- 50 jeunes en moyenne par jour ont profité des activités qui leur étaient proposées par la Maison de la Jeunesse.
- 83 enfants ont participé aux stages sportifs du CIS.

Éducation

Réception des enseignants

La traditionnelle réception des enseignants, au mois de juin, est l'occasion pour le Maire et la municipalité de remercier le corps enseignant pour sa participation aux actions culturelles initiées par la ville, son implication dans les actions du Programme de Réussite Educative et son engagement dans la défense de l'école publique.

S'adressant aux enseignants, M. le Maire a tout d'abord réaffirmé son soutien à celles et à ceux qui luttent pour que le système d'éducation nationale soit porteur d'une école de la réussite pour tous.
« Vous exercez votre métier dans des conditions de plus en plus difficiles, devait déclarer le Maire, avec toujours moins de moyens et dans un climat de reproches faits à l'école et injustement aux enseignants » (...)

« Le mépris et le cynisme dont font preuve le gouvernement et le ministre de l'Education nationale à l'égard de l'école, des personnels, des élèves et des parents d'élèves, sont révoltants, indignes et posent avec gravité l'urgence d'un changement de cap pour l'école.
C'est dans ce climat de suspicion et d'inquiétude que le gouvernement en profite pour accentuer sa politique de casse de l'école, de la maternelle à l'université. Sourd aux puissantes luttes qui ont eu lieu, le gouvernement poursuit sa politique de réduction des moyens humains, de suppression de postes, de réduction de « la dépense publique ».

La France ne dépense pas plus pour l'éducation qu'il y a 50 ans

« Après la suppression de la carte scolaire, qui ne peut que faire reculer la mixité sociale, puis la remise en cause des ZEP, il s'attaque à l'école maternelle. L'éducation est pourtant un investissement déterminant pour notre pays. Le pays a besoin d'un système éducatif qui soit capable d'amener tous les élèves au plus haut niveau de formation scolaire. Cela suppose donc un effort sans précédent dans ce domaine et prioritairement pour venir en aide aux élèves en difficulté.
« Pour que les missions de l'école puissent être menées à bien, il faut augmenter sensiblement le budget de l'Education nationale (actuellement de 63 milliards d'euros, toutes dépenses

confondues). Or la proportion de la richesse nationale que la France consacre à l'école aujourd'hui est la même qu'il y a 50 ans.

La société est aujourd'hui en deçà du plan Langevin-Wallon

« La jeunesse, les parents, attendent beaucoup de leur école. La France a les moyens de se doter d'un système éducatif de qualité. Le gouvernement a su voler au secours des banques et déployer 360 milliards d'euros. Force est de constater qu'il se moque de l'avenir de millions d'enfants, qu'il se moque de l'avenir du pays, obsédé qu'il est par la logique d'un système qui réclame sa rentabilité immédiate alors que l'éducation ne peut être qu'un investissement à long terme ! (...)

Comment ne pas penser au plan Langevin-Wallon, qui, il y a 64 ans traçait la voie en écrivant qu'il faut « donner la possibilité effective à tous les enfants de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents ».

Nous changerons l'école en changeant les finalités de l'économie

« Aujourd'hui, même si l'accès aux connaissances et aux savoirs s'est élargi (notamment grâce aux politiques locales, comme à Limay qui fait beaucoup pour la culture), les inégalités persistent. Pour aller vers cette école de la réussite, il faut en même temps s'attaquer aux causes des inégalités sociales, économiques et culturelles.

Nous ne changerons pas l'école sans un changement profond de société, sans une remise en cause profonde de celle-ci. Il faut réorienter les finalités de l'économie qui doivent être au service de la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Pour défendre et améliorer le système scolaire dans le sens que je viens d'indiquer, vous nous trouverez toujours à vos côtés. Que nous partagions ou non les mêmes engagements politiques, je sais que nous partageons, au moins, et ce n'est pas rien, les mêmes idéaux de justice et de bonheur pour les enfants ! »

Cérémonie au monument aux morts

La cérémonie du 18 commémore l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. Charles de Gaulle est alors sous-secrétaire d'État à la Défense nationale dans le cabinet Reynaud depuis le 6 juin 1940. Il gagne l'Angleterre le 17 juin au moment de la formation du gouvernement Pétain. Le 18 juin, il lance sur les ondes de la BBC un appel à poursuivre la lutte. Un appel qui sera très peu entendu et qu'il répétera à plusieurs reprises au cours des jours suivants. Les « Français libres » ne sont au départ qu'une poignée : 7 000 en juillet 1940, mais dix fois plus à l'automne 1941 : des aviateurs, des marins, des anciens de Narvik, les pêcheurs de l'île de Sein et des rescapés de Dunkerque.

Extraits de l'appel du 18 juin, qui n'a pas été enregistré.

« Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. (...) Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! (...) Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. (...) Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Une collégienne aux notes impressionnantes

La jeune élève du collège Albert Thierry, Sofia Boutayeb, a été récompensée par les membres de l'Ordre national du Mérite du prix Bouton d'or. Sofia n'a que 15 ans. Collégienne à A. Thierry, à Limay, elle se distingue tout particulièrement par ses résultats scolaires, avec 17 sur 20 en moyenne, et ce, depuis la sixième et dans l'ensemble des matières ! Un tel palmarès fait d'elle l'une des élèves les plus brillantes, sinon la plus brillante ! Bien sûr elle est chaque trimestre au tableau d'honneur.... Le prix Bouton d'or lui a été remis par l'association des membres de l'Ordre national du mérite de l'Académie de Versailles. Sofia a fait l'unanimité du jury. Le prix lui a été remis à l'Hôtel de ville de Versailles, un prix qui récompense l'élève et qui était accompagné d'un ordinateur portable. Sofia Boutayeb entend continuer sur sa lancée. Elle rentrera l'année prochaine au lycée Saint-Exupéry. Mais elle est d'ores est déjà admissible à Henri IV. Son avenir ? Devenir plus tard gynécologue-obstétricienne.

Le deuxième prix régional revient au SMARD

Lors du 13e grand prix de l'environnement des villes d'Île-de-France qui se déroulait portes de Versailles à Paris, le SMARD (le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite) s'est vu remettre le deuxième prix, derrière le Conseil général du Val-de-Marne. Le Président du SMARD de Limay, Djamel Nedjar voit ainsi reconnaître son action en faveur de l'environnement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement avec son projet de la future station qui pour la première fois en France, permettra aux eaux épurées d'être réutilisées à des fins industrielles. La nouvelle station s'inscrit dans la démarche Haute Qualité Environnementale (panneaux solaires, toit végétalisé, récupération des eaux de pluie, etc.). Le projet permettra par ailleurs de préserver les nappes phréatiques puisque, au lieu d'être rejetée en Seine, l'eau sera réutilisée par des entreprises grosses consommatrices d'eau.

Le livre et la clé pour faire sa rentrée en 6e

C'est en juin que s'est déroulée, salle du Conseil municipal, la traditionnelle remise des dictionnaires (des récompenses scolaires) aux 246 élèves de CM2 qui font leur rentrée en 6e cette année.
Chaque classe de CM2 était accueillie par Jackie Normand, adjointe au Maire aux affaires scolaires. Après quelques mots de bienvenue, de félicitation et d'encouragement de l'élue, chaque élève a reçu le livre qu'il avait choisi. Les élèves avaient en effet le choix entre le Robert Collège, le Robert d'anglais ou d'allemand, le Bled de l'orthographe et de la conjugaison, l'Atlas du Monde ou encore le livre du Citoyen du Monde.
Un petit plus cette année qui a beaucoup séduit : chaque élève s'est vu remettre également une clé USB. La municipalité qui est entrée dans l'ère numérique depuis de nombreuses années (Cyberespaces, multimédias, tableaux numériques, etc.) marquait ainsi, s'il en était encore besoin, sa volonté de démocratiser plus avant les technologies de l'information et de la communication.

Une aide à la lecture et à l'écriture qui porte ses fruits

C'est à la Médiathèque que s'est déroulée au mois de juin la remise des diplômes aux enfants des Clubs Coup d'Pouce Clé, clubs d'aide à la lecture et à l'écriture.
Petite cérémonie festive et néanmoins solennelle pour ces élèves du CP présidée par Jackie Normand, Adjointe au Maire aux affaires scolaires.
Près de 80 enfants du CP ont fréquenté au cours de la dernière année scolaire les différents Clubs Coup d'Pouce Clé qui ont vu le jour au sein de plusieurs établissements scolaires dans le cadre du Programme de Réussite Educative.
Lors de la cérémonie de remise des diplômes, les enfants ont lu, pour le plus grand bonheur de leurs parents qui étaient présents, des contes et des petits poèmes, montrant ainsi qu'ils avaient acquis des connaissances remarquables en lecture grâce au travail des nombreux enseignants qui se sont complètement investis dans cette action.

Noces de diamant

Le 6 juin dernier, M. le Maire et Sophie Boyer, adjointe au Maire ont présidé à la célébration des noces de diamant de Jean et Micheline Morel. Jean Morel est né le 6 décembre 1927 à Vernon (Eure). À la retraite depuis 1982, il a fait toute sa carrière à la SNCF, à gravi tous les échelons et passé des concours qui l'ont hissé au titre d'inspecteur à la division des transports. Mme Micheline Morel, née Duhamel, a vu le jour le 8 juin 1924 à Tourny (l'Eure). Micheline a exercé le métier de coiffeuse avant de cesser son activité pour élever ses deux enfants. Jean est Micheline se sont rencontrés en 1947 et se sont mariés en Mairie des Andelys le 4 juin 1949. Pour célébrer ces 60 années de mariage et de vie commune (avec ses aléas et ses bonheurs), Jean et Micheline étaient ce jour là chaleureusement entourés de leur famille.

Vie Associative

Le succès du Forum est signe de la vitalité de la vie associative et une belle récompense pour ses responsables.

Le Forum des associations est l'un des événements majeurs de la rentrée. C'est un événement populaire qui d'année en année accueille de plus en plus de Limayens. Lieu idéal pour s'informer de l'offre foisonnante des associations, ou pour inscrire son ou ses enfant(s) à un club sportif, culturel ou autres, le Forum est aussi, pour les associations un moment de démonstration et de fête pour ses bénévoles dont on ne dira jamais assez qu'ils contribuent au dynamisme de notre ville et à l'enrichissement des liens sociaux.

Bénévoles à l'honneur

Depuis trois années, la municipalité profite de cette grande manifestation pour mettre l'honneur, et récompenser, quelques associations et leur dirigeant(e)s, mais aussi de jeunes sportifs. Ont reçu une distinction en 2009, catégorie « ensemble » : le bureau de l'ALJ Sport, l'équipe d'éducateurs du rugby et l'équipe senior tennis féminin.
Dans la catégorie « bénévolat et citoyenneté » : Nicole Primard (ANACR, Club de la Vivre, etc.) Bernard Prod'homme (Tennis de table) ; Pierre Lassalle (Cyclisme) et Edith Baudry (Rugby). Enfin pour la catégorie « jeune Pousse » : Cécile Baron (ALJ Aïkido) ; Nathan Le Tiec et Damien Esnault (Tour aux Loups) ; Florian Disez (Rugby) ; Romain Thoumazet (pétanque).

Les bénévoles récompensés par la municipalité lors de l'inauguration du Forum 2009 pour leur dévouement, leur action au sein des clubs en tant que membres, dirigeant(e)s ou pour leurs résultats sportifs.

Nicole Primard recevant la médaille de la Ville. Ont également reçu la médaille de la ville, Bernard Prod'homme et Edith Baudry.

Pierre Lassalle, président du Club Cycliste Loups de Limay a reçu la médaille de la ville et a été chaleureusement applaudi lors de cette cérémonie qui chaque année met des bénévoles à l'honneur (voir palmarès page 34).

La vie associative en chiffres

208 associations, dont 34 associations sportives, 18 associations humanitaires, 14 associations culturelles, 13 associations patriotiques, 14 associations de parents d'élèves, et 149 aussi diverses qu'actives...

Travaux d'été dans la ville

La ville réalise des travaux de voiries et de sécurisation tout au long de l'année. Mais le temps fort reste la période estivale pour les travaux d'entretien, d'amélioration, de réfection de nos routes.

Réfection de la chaussée (enrobé) rue Lafarge.

Création d'arrêts minute le long des commerces Résidence de la Gare, rue du Président Wilson.

Nouveaux candélabres rue Forest.

Création de plusieurs arrêts minute avenue Edouard Fosse.

Réfection de l'allée des Bas Croms plus enrobé.

Travaux d'amélioration sur le giratoire avenue Ed. Fosse pour faciliter le passage des bus.

Réfection de la Place Lamartine

Travaux de voirie boulevard Adolphe Langlois.

Pose de bordures anti-stationnement rue Danielle Casanova /rue Guy Môquet

Mise en place d'une glissière de sécurité chemin de Saint-Sauveur

Elargissement de l'îlot rue du Colonel Fabien

Mise en place de bordures de défense de stationnement face à la Marmite

Extension de la rue des Coquelicots

Reprise de la bordure des trottoirs et enrobé, rue des Hauts Célestins

Aménagements de sécurité rue du Général Delestraint

Cyclisme

Un faiseur de champions

Pierre Lassalle, Président-entraîneur du Club Cycliste Loups de Limay dirige son club avec brio et passion depuis des années. Le Club s'empare des podiums et accumule les titres. Limay est champion de France junior par équipe FSGT grâce à la 3e place de Loïc Lebret et la 9e place de Florian Corradi.

Un hommage mérité.

Pierre Lassalle fut 5 fois international sur route FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). Il est aussi diplômé omnisport fédéral FSGT et possède un diplôme d'éducateur cycliste 1er et 2ème degré FFC (Fédération Française de Cyclisme). Pierre Lassalle fait partie de ces bénévoles qui ont été à l'honneur lors du Forum (voir page 31).

L' ALJ Loups de Limay, avec son Président et Dominique Bouré, 1re Adjointe au Maire.

Florian Corradi, Pierre Lassalle, Loïc Lebret et le trophée de France par équipe.

3e marche en individuel, Lebret Loïc, à droite

Brumard Anthony, champion 78 cadets ; Gréaume Paul, champion 78 minimes et Lebret Loïc, champion 78 juniors.

Sur la 1re marche, le champion de France Loïc Lebret.

Coup de cœur des bibliothécaires

Adulte

Le Seigneur de l'arc d'argent (Troie T.1)

Gemmell • Bragelonne , 2008.

Helicon est Prince de Dardanie et marin, Argurios est une légende comme guerrier, ils embarquent tous les deux sur le nouveau vaisseau d'Hélicon à Chypre pour rejoindre la lointaine ville de Troie! Un seul souci, Argurios est mycénien et ennemi d'Helicon dont le but est d'éradiquer les pirates qui infestent la mer Egee, et qui sont financés par Agammemnon, le roi de Mycènes! Et ce dernier a mis la tête d'Helicon à prix! Au profit d'une escale, Andromaque, fille du Roi de Thèbes et futur femme d'Hector, le prince Troyen et meilleur ami d'Hélicon, et que ce dernier tombe éperdument amoureux de la princesse...

Zoo (l'intégrale)

Bonifay et Frank • Dupuis, 2009.

13 ans séparent la parution du premier et du dernier volume de cette passionnante histoire. C'est beaucoup d'attente lorsqu'on a rencontré les fascinants personnages et animaux de ce zoo construit en Normandie, par le docteur Célestin, Buggy le sculpteur, Manon et Anna. Une série haletante, émouvante et une fresque en trois tomes tout simplement magnifique qui s'incarne dans Zoo. Des personnages dont on s'approche progressivement, dans un huis clos féérique sur fond de réalité historique douloureuse.

L'intégrale offre l'avantage de pouvoir dévorer cette histoire sans frustration. Préparez-vous cependant à devenir complètement associable le temps de sa captivante lecture.

Triggerfish Twist

Tim Dorsey • Rivages (Thriller), 2006.

C'est avec un enthousiasme débordant que Jim Davenport et sa famille décident de quitter leur Midwest pour acquérir une magnifique villa dans un cottage luxueux à Tampa en Floride. Ce qu'ils ignorent, c'est que leur agent immobilier, Lance Boyle, n'est ni plus ni moins qu'un petit boursicoteur à ses heures qui a « réussi » en lisant des magasines financiers. D'autre part, Lance Boyle possède pratiquement toutes les maisons de la rue et envisage d'acheter la future villa de la famille Davenport ! Comment va-t-il y parvenir ? En installant les voisins les plus odieux possibles pour faire craquer Jim et sa petite famille. Ceux-ci finiront bien par revendre la maison de leur rêve au rabais... Avec ce roman rocambolesque Tim Dorsey, dépeint une image peu flatteuse de « l'Amérique de tous les possibles » où essayent de survivre malgré tout les classes moyennes.

La cuisine des parfums

Les sœurs Scotto • Chêne, 2008.

Un très bel ouvrage qui dévoile les fabuleux parfums que dame nature a mis à notre disposition. Il nous explique leurs origines, leurs caractères, leurs goûts, leurs spécificités. D'heureux mariages de recettes diverses à travers cinquante portraits d'épices, herbes, aromates et condiments. Cent-vingt recettes décrites dans cet ouvrage. Grâce à la magie de la nature nous atteignons le paradis du palais et des yeux.

Jeunesse

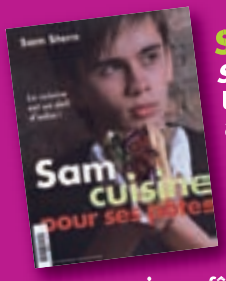

Sam cuisine pour ses potes

Sam Stern • Gallimard jeunesse, 2008.

Une centaine de recettes à réaliser. Sept des amis de Sam lui ont lancé un défi : inventer des recettes à partir de leur ingrédient préféré : tomates, fromages, pâtes, légumes, pommes de terre, viandes et desserts mais aussi pour Sam, le chocolat. S'inspirant des cuisines de divers pays, il propose des recettes pour diverses occasions : fête, dîner en amoureux, etc. Sam Stern a aujourd'hui 17 ans et est en dernière année de lycée. C'est sa mère, Susan, qui lui a insufflé l'amour de cuisiner et lui a tout appris. Ce livre est bien fait, avec de nombreuses photos, des explications faciles. Une bonne idée pour inciter les ados à manger autre chose que des hamburgers et des frites. À partir de 12 ans.

Dans la peau de l'ours

Réalisé par Catherine Garanger et Yves Gauthier Doriane films, 2000.

C'est un documentaire sur des oursons bruns nouveaux-nés, recueillis par un homme au cœur de la Russie centrale.

Cet homme tente de les sauver, leur mère ayant été tuée par des chasseurs, en essayant de reproduire le plus fidèlement possible leur milieu naturel. Et ce pour qu'un jour ils puissent retourner au monde sauvage.

Un documentaire animalier qui nous renvoie à notre humanité, et sensibilise les enfants à un monde écologique. Un récit simple et touchant accompagne des images magnifiques et donne à ce documentaire une dimension poétique. À partir de 6 ans.

Moi et Finn

Tom Kelly • Alice Jeunesse (les Romans), (roman), 2009.

Cote : JR KEL.

A la suite de la disparition de Finn, le jeune Danny décide de partir loin de sa famille et de ses amis, en emportant comme seules vivres des cheetos au fromage. Ce voyage initiatique, peuplé de rencontres parfaitement insolites le conduit sur une île où il pourra enfin extérioriser sa peine et reconquérir son identité, en empilant des briques dans un hangar désaffecté. Arrivera-t-il à se réconcilier avec ses satanées loutres qui lui rappellent sans cesse le poids du drame familial ?

La force du texte de Tom Kelly réside dans l'absence totale de renoncement et dans la vision brute, onirique, et emplie d'humour, qu'a Danny de sa propre existence. A partir de 10 ans.

Horaires d'ouverture de la médiathèque du 29 juin au 29 août 2009

- Mardi : 14h à 17h30
- Mercredi : 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Vendredi : 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

S'inscrire : L'inscription est individuelle et valable un an, de date à date. Elle s'effectue à l'accueil auprès des bibliothécaires.

Il suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

- Tous les Limayens : gratuit
- Salariés à Limay: gratuit
- Extra-muros : 22,50 € par an, par famille
- Renouvellement carte perdue : 2 €

Médiathèque Municipale

8, avenue du Président Wilson • 78520 Limay

Tel 01 34 97 27 35

mediatheque@ville-limay.fr • www.bm-limay.fr

Jackie Normand,

Adjointe au Maire, chargée de la Culture, des Affaires Scolaires et des Transports.

Comment s'est déroulée la rentrée scolaire ? Quels sont les effectifs ? Quelques mots sur le programme des travaux dans les écoles !

Jackie Normand :
La rentrée scolaire se préparant bien en amont, depuis le mois de janvier, en concertation avec les enseignants et les services académiques, nous avons pu prévoir les effectifs envisageables pour septembre et être fin prêt. Le 3 septembre, 2105 élèves ont pris le chemin de l'école dans les 7 groupes scolaires de la commune. Sur ces 2105, 800 élèves en maternelle répartis sur 31 classes et 1305 en élémentaire, répartis sur 55 classes. D'année en année nous déplorons les fermetures de classes (encore une en élémentaire au Bois-aux-Moines), ce qui ne fait qu'aggraver le taux d'encadrement et ne favorise pas la réussite scolaire. Ainsi, en 10 ans, la moyenne d'élèves par classe est passée de 23,56 à 25,80 en maternelle et de 22,17 à 23,29 en élémentaire. L'été, c'est la période des gros travaux dans les écoles : réfection complète des peintures du groupe Henri Wallon ; changement de tous les sols du 1er étage à Jean Macé élémentaire ; peinture du dortoir de Maria Montessori ; réfection de certains sols de jeux dans les cours des maternelles ; mise sous alarme de l'école maternelle P. Kergomard mais aussi des petits travaux d'entretien, de mise aux nouvelles normes de sécurité et des changement de mobilier... Les différents services municipaux ont donc œuvré pour que tout soit terminé à temps. Effectifs, enseignants, locaux : tous les défis de la rentrée scolaire ont été relevés et tenus pour offrir les meilleures conditions d'accueil et d'études à tous les élèves.

la rentrée, c'est aussi la saison culturelle pour ces quatre derniers mois de l'année. Le programme est copieux et donne envie. Quels seront les temps forts cette saison ? La municipalité déploie de gros moyens pour la culture. Pourquoi ce domaine est-il si important ?

Jackie Normand :
Malgré les contraintes budgétaires, nous avons choisi de ne pas sacrifier la Culture. Une nouvelle rentrée culturelle s'annonce. Chaque structure culturelle vous a préparé un calendrier copieux, varié et de qualité s'adressant à toutes les tranches d'âges. En pratiquant une politique tarifaire très abordable et adaptée aux ressources des Limayens, notre volonté est aussi de faciliter l'accès à la Culture pour tous.
Et cela à un impact visible : de plus en plus de Limayens fréquentent les différentes structures culturelles de la ville. De plus, à l'exception de quelques concerts, la quasi-totalité des manifestations culturelles sont gratuites.
De grands rendez-vous sont d'ores et déjà annoncés : Richard Gotainer pour ouvrir la saison culturelle ; « l'Art dans tous ses états », notre traditionnel rendez vous avec l'art contemporain, mais aussi des spectacles jeunes publics, des rencontres et des expositions à la Médiathèque...

Quelques travaux réalisés dans les écoles.

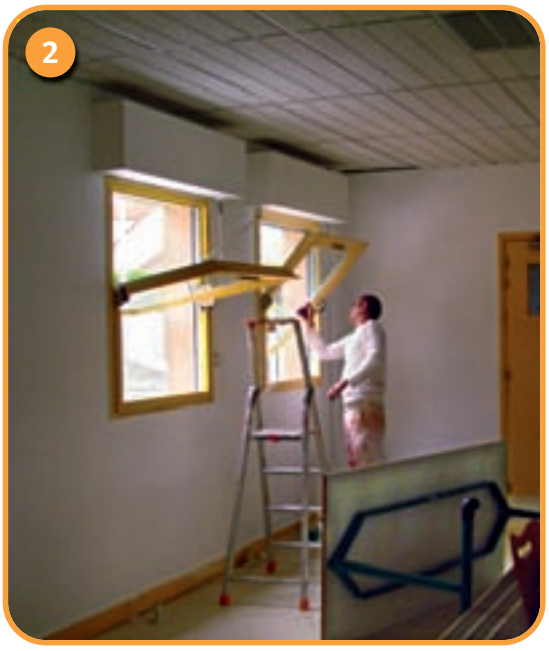

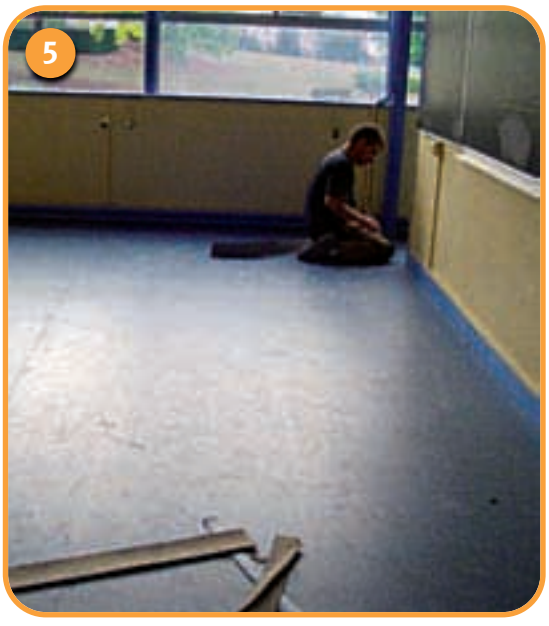

1- Pose de rideaux électriques
H. Wallon maternelle

2- Réfection des peintures
du restaurant scolaire H. Wallon

3- Pose de rideaux électriques
H. Wallon élémentaire

4- Réfection des peintures
H. Wallon maternelle

5- Réfection du sol 1er étage
de l'école J. Macé élémentaire

6- Réfection des peintures
H. Wallon.

Libre expression

Joyeuse rentrée

La taxe carbone est « une nouvelle taxe peinte en vert », Michel Rocard propose « de transférer les prélèvements obligatoires des entreprises sur les consommateurs ». Cette taxe carbone s'apparente en effet à un « hold-up fiscal sur le mode de la vignette automobile des années 1960-1970 », estime l'association UFC Que Choisir. Sous prétexte d'écologie, la facture pourrait atteindre 300 € par an pour les familles, or le nombre de ménages endettés atteint des records.
La Banque de France indique que le nombre de dossiers déposés en commission de surendettement a augmenté de plus de 11 % entre juin 2008 et mai 2009 (Les Echos).
L'Insee indique par ailleurs que la moitié des Français disposent de moins de 1500 € par mois, que le taux de pauvreté ne diminue plus, et que plus de 8 millions de personnes vivent avec un revenu mensuel inférieur à 910 €.
Les Limayens n'échappent pas à cette injustice.
Notre choix politique : quotient familial (où chacun paie en fonction de ses revenus), services publics en régie (maîtrise des coûts sans intermédiaire ni actionnaire à payer) permettent à toutes les familles Limayennes de bénéficier de l'ensemble des services municipaux (qui n'ont pas été augmentés depuis 2 ans), de la crèche à la RPA...
Mais l'Etat impose des augmentations que nous ne maîtrisons pas. La rentrée est également la période de réception des impôts locaux.
Or, comme chaque année, au moment de la Loi de Finances, les législateurs votent les augmentations des bases. Pour 2009, le gouvernement a décidé d'augmenter les bases de la fiscalité locale de 2,5%. Il en résulte que les impôts locaux des Limayens augmenteront de 2,5% alors que la municipalité n'a pas augmenté les taux pour la 4ème année consécutive : taxe d'habitation : 9,65% ; taxe sur le foncier bâti : 10,82% ; taxe sur le foncier non bâti : 44,64%.

Le Groupe Communiste et Société Civile

Les Limayens ont besoin d'une autre école

À quelques semaines de la rentrée scolaire, il faut revenir sur le triste bilan de la politique scolaire du gouvernement.
Les suppressions massives de postes renforcent les inégalités à l'intérieur du système scolaire. L'aide aux élèves en difficulté est remise en cause par la disparition des postes d'aide spécialisée (RASED), l'accompagnement des enfants handicapés est fragilisé par le licenciement et le non renouvellement d'une partie des auxiliaires de vie scolaire. La réduction du nombre de médecins scolaires, d'infirmiers et conseillers d'orientation touche d'abord les plus démunis.
Avec les suppressions massives de postes, ce sont les élèves des établissements les plus élitistes qui ont accès aux options les plus recherchées, la scolarité des autres élèves s'appauvrissant et souffrant de la moindre mixité sociale liée à la suppression de la carte scolaire.
La municipalité accorde une place très importante à l'éducation, ainsi qu'en témoigne le budget de la commune. Cet été, nous avons rénové de nombreux bâtiments, poursuivi l'équipement des locaux. Nous mettons en place des actions dans le cadre du dispositif de réussite éducative pour favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes Limayens.
Mais nous ne pouvons pas compenser par des dispositifs financés par les impôts des Limayens les atteintes à l'école publique. Les effectifs des classes, tant en école maternelle, qu'en école élémentaire, s'élèvent au détriment de nos enfants (en 10 ans, la moyenne d'élèves par classe est passée de 23,56 à 25,80 en maternelle et de 22,17 à 23,29 en élémentaire). Les options accessibles dans l'enseignement secondaire dans les deux collèges et au lycée se restreignent. Le suivi des élèves en difficulté devient de plus en plus problématique. Qu'il s'agisse d'école ou d'autres services publics, comme La Poste ou la Caisse d'allocations familiales, les Limayens ont besoin d'une autre politique. En matière d'école, elle devrait mettre au premier plan la lutte contre les inégalités scolaires.

Le groupe des élus socialistes
Nicole BOCK
Tristan BRAMS
Eric ODOR
Sophie LEROUX
Mireille SCHYDER
Marie-Jeanne NOVELLA
Patrice SEDAMINOU

Bonne rentrée

Certains rentrent de vacances, certains n'ont pas pu partir pour des raisons financières. Pour nous tous, la rentrée doit être l'occasion de faire un point sur l'année qui s'achève et sur celle qui s'ouvre. Sur l'année achevée, l'opposition municipale tire un bilan positif. Nous avons voté comme le Maire quand les décisions prises nous semblaient justes. Par exemple, les divers travaux, la construction d'une nouvelle structure de petite enfance pour augmenter les capacités d'accueil de la ville qui manque encore cruellement de places ainsi que la politique de départ en vacances des jeunes sont de bonnes décisions.
Au contraire, nous ne pouvons par être d'accord avec le manque énorme d'investissement, la progression constante des dépenses qui ne préparent pas l'avenir et le clientélisme de l'équipe en place. Nous nous y sommes donc opposés.
Nous souhaitons un dialogue constructif entre la majorité et l'opposition. Chacun a un rôle à jouer sur notre commune. Prés d'un électeur sur 3 nous a fait confiance il y a 15 mois. Le Maire souhaite t-il les exclure volontairement ? Nous pensons qu'il s'agirait d'une mauvaise décision, contraire à la démocratie.
Un exemple concret, nous avons demandé plusieurs fois au Maire de ne pas mettre les conseils à 19h00 car certains d'entre nous travaillent loin et ne sont pas rentrés avant 20h30. Il ne nous écoute pas et s'entête. C'est dommage car le conseil municipal est le lieu où chacun peut s'exprimer. Pourquoi tant de fermeture d'esprit ?
Nous continuons notre combat politique sur 3 idées simples : plus de pouvoir d'achat pour les Limayens (prix de la cantine par exemple), plus de concertation avant de prendre des décisions (création de comités de quartier avec un VRAI pouvoir de décision), plus de « bien vivre » (travaux sur les routes en mauvais état, mise au norme des trottoirs...). Certes, nous sommes ambitieux, nous voulons le meilleur pour notre ville et ses habitants.
Bonne rentrée à tous ! Vous pouvez compter sur nous.

Fabrice TAURISSON,
Raphaël COGNET,
Martine MOREAU
Olivier DEMEESTERE

Naissances

- **DE MOOR** Maëlys 09/01/2009
- **HUBERT** Méliane 02/04/2009
- **GROGNET** Mathéo 09/04/2009
- **COURBET** Noé 15/04/2009
- **DUBOIS-MILLOT** Marcus 14/05/2009
- **HENDAZ** Maïssane 16/05/2009
- **OUAHDI** Mohamed 16/05/2009
- **ADINYA** Noah 17/05/2009
- **BOUCHTAT** Shifaa 18/05/2009
- **TESTA** Emilie 19/05/2009
- **COPPEL** Chemsi 20/05/2009
- **LE-JAZAT** Léanne 25/05/2009
- **BELLAHIM** Amine 31/05/2009
- **WARNIMONT** Mathéo 01/06/2009
- **BELKHEIR** Lîna 02/06/2009
- **AKILI** Wael 03/06/2009
- **KAMOUN** Hatem 03/06/2009
- **MALANDIT** Cloé 05/06/2009
- **GRAGEZ** Ilyasse 06/06/2009
- **HAMADI** Yanis 07/06/2009
- **ROCHA SANTOS** Cassandra 07/06/2009
- **DERBAL** Assia 09/06/2009
- **SECK** Mamadou 09/06/2009
- **SONMEZ** Muhammed 09/06/2009
- **BECASSE** Clara 10/06/2009
- **BEKKOUCHE BENZIANE** Mohamed 10/06/2009
- **JOUAN** Erika 10/06/2009
- **JAFFRE** Raffaël 12/06/2009
- **LE HARS** Mathis 12/06/2009
- **BADIANE** Mya 13/06/2009
- **IBN NAOUN** Adam 15/06/2009
- **SELMET** Ridwane 15/06/2009
- **ELIE** Antoine 16/06/2009
- **HYNDERICK** Yann 16/06/2009
- **MASIDI-DIOP** Nadia 18/06/2009
- **POULAIN** Lylou 19/06/2009
- **MAZZARGO** Naïm 21/06/2009
- **NADIF** Hanaa 22/06/2009
- **ZIANI** Zaki 23/06/2009
- **ROST** Alexis 25/06/2009
- **ELOUAGARI** Manel 26/06/2009
- **KALOMBO** Maweja 28/06/2009
- **BOUILLE** Thibault 29/06/2009
- **DIOP** Abdoulaye 30/06/2009
- **JALLITA** Jade 30/06/2009
- **YALAOUI-KALIF** Kenza 30/06/2009
- **DIALLO** M'Ballo 03/07/2009
- **LEMARIÉ** Ethan 03/07/2009
- **MONNIER** Théo 09/07/2009
- **SABRY** Sofiane 09/07/2009
- **TIMOTHEE-JAOUEN** Flavio 09/07/2009
- **EL BOUCHEROUR** Bakhta 1 1/07/2009
- **MAMAR-CHAOUCHE** Katia 17/07/2009
- **MEÏER** Emilien 20/07/2009
- **EOUZAN** Louis 22/07/2009
- **ROUZIERE** Ambre 22/07/2009
- **CORFEC-LOURENCO** Maïwen 24/07/2009
- **COQUENTIN** Maëlle 25/07/2009
- **TANASKOVIC** Andréa 25/07/2009
- **DARÉ** Tom 26/07/2009
- **GOMONT** Martin 28/07/2009
- **BARRÉ** Quentin 31/07/2009
- **KERNEN** Mathéo 31/07/2009
- **DABO** Sikhou 02/08/2009
- **HOAREAU** Raphaël 02/08/2009
- **MOLLIN** Lucas 05/08/2009
- **ALTIN** Baran 09/08/2009
- **ALTIN** Yagmur 09/08/2009
- **ZAOUYA** Manel 10/08/2009
- **GÜNEY** Gülin 11/08/2009
- **LAGARDE** Enzo 11/08/2009
- **BELRHAZI** Rayane 13/08/2009
- **CHARFI** Adam 13/08/2009
- **BEKKOUCHE** Mohamed 14/08/2009
- **MALTERE** Vincent 15/08/2009

Mariages

- **SCHMITT** Rose 18/08/2009
- **BEL MKADEM** Radouane et **SABBARI** Amal 23/05/2009
- **ALLAM** Medhi et **NICHANE** Sabah 29/05/2009
- **ABGAOU** Nabil et **OUFKIR** Sanâa 06/06/2009
- **OZANNE** Matthieu et **MICHEL** Virginie 13/06/2009
- **CHANU** Cédric et **POGGI** Bénédicte 13/06/2009
- **DEROY** Olivier et **VASSEUR** Nathalie 20/06/2009
- **RODRIGUES** David et ONG Yona 20/06/2009
- **LE GAC** Frédéric et **ROCHER** Stéphanie 20/06/2009
- **CAPITA** Kisito-Céleste et **NGOUYASSA–INGAK** Natacha 20/06/2009
- **CHÂLON** Sylvain et **GIRAUDET** Christelle 27/06/2009
- **LE GALL** Sébastien et **LIMOUZIN** Anaïs 27/06/2009
- **RADI** Slimane et **AGNELLI** Cyrielle 27/06/2009
- **CORDIER** Sébastien et **JANNIARD** Marie 27/06/2009
- **TOUZET** Laurent et **GROUSELLE** Corinne 27/06/2009
- **CERLIANI** Cédric et **LANIESSE** Delphine 04/07/2009
- **LALA** Frédéric et **BILLARD** Alice 04/07/2009
- **AGNIR** Khalid et **OUBIHI** Naïma 04/07/2009
- **SABER** Saïd et **BOUSSADIA** Hassiba 04/07/2009
- **RIOU** Mickaël et **CONDE E SILVA** Natalia-Maria 04/07/2009
- **BARON** Bertrand et **SERRAND** Aurore 11/07/2009
- **LEPINE** Pascal et **VIEL** Maire-Claude 11/07/2009
- **ZIVANIC** Nikola et **SICARD** Claire 18/07/2009
- **TCHABU** Bernardo et **UNJAI** Aminata 18/07/2009
- **CRNOGLAVAC** Aleksandar et **RADISAVLJEVIC** Sanja 18/07/2009
- **BARBIER** Rémus et **BOUP** George 01/08/2009
- **HENDAZ** Abdellah et **NKHILI** Houda 01/08/2009

Décès

- GROGNET Mathéo 03/05/2009
- ISANBERT divorcée DA CUNHA Rolande 19/05/2009
- DE OLIVEIRA MENDES Manuel 26/05/2009
- PREIRA Michel 27/05/2009
- LOURS veuve MARIGNY Justine 03/06/2009
- GAIA Philippe 04/06/2009
- PERRUSSY épouse BORET Jacqueline 09/06/2009
- BAULT Ludovic 10/06/2009
- PARPAITE Guy 11/06/2009
- SEMET Ridwane 21/06/2009
- GUILLEMIN Charles 22/06/2009
- DE CLERCQ Emile 22/06/2009
- MADANI Afkir 25/06/2009
- LESAGE Raymond 04/07/2009
- LEGAY Alain 06/07/2009
- NEITHARDT divorcée MUZART Elisabeth 21/07/2009
- TIREL Didier 22/07/2009
- LE COCGUEN veuve ADAM Jeanne 24/07/2009
- BARRÉ Thierry 27/07/2009
- JULLIEN philippe-Marie 12/08/2009
- BLOT veuve BENGOLD Andrée 17/08/2009

La carte Hopi Dom

La carte Hopi Dom est gratuite, du même format que la carte vitale. Elle est proposée à toute personne de plus de 60 ans, ayant sollicitée une aide au maintien à domicile. Cette carte ne comporte aucune information d'ordre médical mais seulement les liens nécessaires avec le Médecin traitant, la famille et les Aides à domicile déjà mises en place. Lors d'une hospitalisation cette carte doit être présentée au moment de l'admission afin d'anticiper et d'optimiser le retour à domicile. La Coordination Gérontologique du Mantois sera ainsi informée de l'hospitalisation du patient.

Pour obtenir la carte Hopi Dom :
Coordination Gérontologique du Mantois,CCAS, Services d'aide à domicile. Coordination gérontologique du Mantois
1 place Léopold Bellan 78200 Magnanville – 01 34 78 50 90

Hôpital de Mantes
2 bd Sully 78201 Mantes-la-Jolie – 01 34 97 40 00 – 01 34 97 44 08 (équipe mobile de gériatrie)

N° d'agrément : N06/05/09F078S053

Votre prestataire de services à la personne
SAP Micro-@ssistance
Assistance informatique et internet à domicile
7 jours/7 de 9h00 à 20h00
Contact
01 30 33 41 66
sap-microassistance@orange.fr
Portail internet
www.sap-microassistance.net
Situés à Limay nous intervenons dans la région du Mantois

Limay Informations • Bulletin Municipal Officiel (BMO)
Hôtel de Ville • 5 av. du Président Wilson 78520 Limay
Directeur de la Publication : Jacques Saint-Amaux
Directeur de la Communication & Rédaction : Alain Cornillot
cabinetdumaire@ville-limay.fr
Maquette : La Fourmi & Epsilon (Versailles) • 01 39 24 18 40
Impression : Imprimerie Riccobono
Photos : Alain Cornillot , Vanessa Maz

Vos services
Coordonnées utiles

Hôtel de ville :

5, avenue du Président Wilson
- Lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30
- Samedi : 8h30 à 12h30

Téléphone : 01 34 97 27 27
Télécopie : 01 34 97 27 34

Les services municipaux

Centre Technique Municipal
80, rue des coutures
Lundi au vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 17h15
Téléphone : 01 34 97 27 37
Télécopie : 01 34 97 27 49
Urgence Service des Eaux : 01 34 97 27 89

Déchetterie
Avenue du Val – Zone Industrielle
Pour tout renseignement joindre le gardien de la déchetterie au 01 34 77 63 81
Cette activité est gérée par le S.I.D.E (Syndicat mixte Intercommunal de défense de l'Environnement).

Tri sélectif & DASRI n° vert 0800 83 25 86

Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement
(D.A.U) 01 34 97 27 20

Affaires Culturelles
01 34 97 27 03

Médiathèque
8, avenue du Président Wilson
Téléphone : 01 34 97 27 35
01 34 97 27 36
Lundi et mardi : 14h à 18h
Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h
Vendredi : 10h à 18h (sans interruption)
Samedi : 10h à 12h30 et 14h à 17h

École municipale de musique et de danse
18, rue de l'église
Téléphone : 01 34 77 33 67

École municipale d'arts plastiques
73, avenue du Président Wilson
Téléphone : 01 30 98 63 82

Studios de répétitions
Rue des quatre chemins
Téléphone : 01 34 77 61 43

Archives et documentation
Téléphone : 01 34 97 27 11

Service social (CCAS) 01 34 97 27 16
Logement 01 34 97 27 08 - 01 34 97 27 95
Élections 01 34 97 27 06
Etat civil et Cimetière 01 34 97 27 05
Service scolaire/Population
01 34 97 27 02 - 01 34 97 27 66
Régie municipale 01 34 97 27 07
Restauration scolaire
01 34 77 18 53 - Fax : 01 34 77 94 38

Ressources humaines
01 37 97 27 10
Service sport et Association
01 34 97 27 92

Enfance et Jeunesse
01 34 97 27 04

Maison de la petite enfance
Crèche collective – Halte garderie
01 34 97 27 50
Parc de la Roseraie – Boulevard Langlois
Crèche familiale 01 34 78 28 70
Parc de la Roseraie (ex-bibliothèque)

Centre de PMI
8, avenue de la Paix
01 34 77 45 99
Assistantes sociales sur rendez-vous au 01 34 77 87 00

Centre de loisirs Édouard Fosse
Rue Édouard Fosse
Centre 01 34 77 54 75
En Mairie 01 34 97 27 80

Maison de la Jeunesse
175, avenue du Président Wilson
01 30 98 03 46
Hors vacances scolaires
Horaires du Point Information Jeunesse
Lundi : 9h30 à 12h30 – 13h30 à 18h30
Mardi : 9h30 à 12h30 – 13h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 12h30 – 13h30 à 18h30
Fermé le jeudi
Vendredi : 9h30 à 12h30 – 13h30 à 18h30
Les permanences :
- AMPLIÉTUDE : une Conseillère en insertion reçoit les demandeurs d'emploi chaque vendredi de 13h30 à 16h30. Sans rendez-vous.

Mission locale du Mantois
Permanence le mardi après-midi et le vendredi matin sur rendez-vous.

CyberEspaces
Renseignements et inscriptions en Mairie au 01 34 97 27 27
Cyberespace Ferdinand Buisson
23 rue des Coutures – 01 34 77 50 38

Cyberespace Jean Zay
Avenue de la Source – 01.30.98.04.61
Lundi de 17h à 21h et mercredi de 18h à 20h

Cyberespace Lafarge
4 rue Lafarge – 01 34 78 67 58
Mardi de 17h à 21h

Cyberespace Bois aux Moines
Rue des Rosiers – 01 30 98 65 68
Jeudi de 18h à 21h

Les permanences en Mairie

Sécurité Sociale
En Mairie tous les jours
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Allocations Familiales
En Mairie, lundi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Les permanences Juridiques
*L'avocat : 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h.
Prendre rendez-vous au 01 34 97 27 27 le lundi qui précède.
*Le conciliateur juridique :
2 vendredis par mois - le 1er et le 3ème de 8h30 à 11h30.
Prendre rendez-vous en Mairie au 01 34 97 27 27

Ecrivain public
1er et 3ème mardis du mois de 14h à 16h.
Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le Secours Populaire Français au 01 30 92 42 13